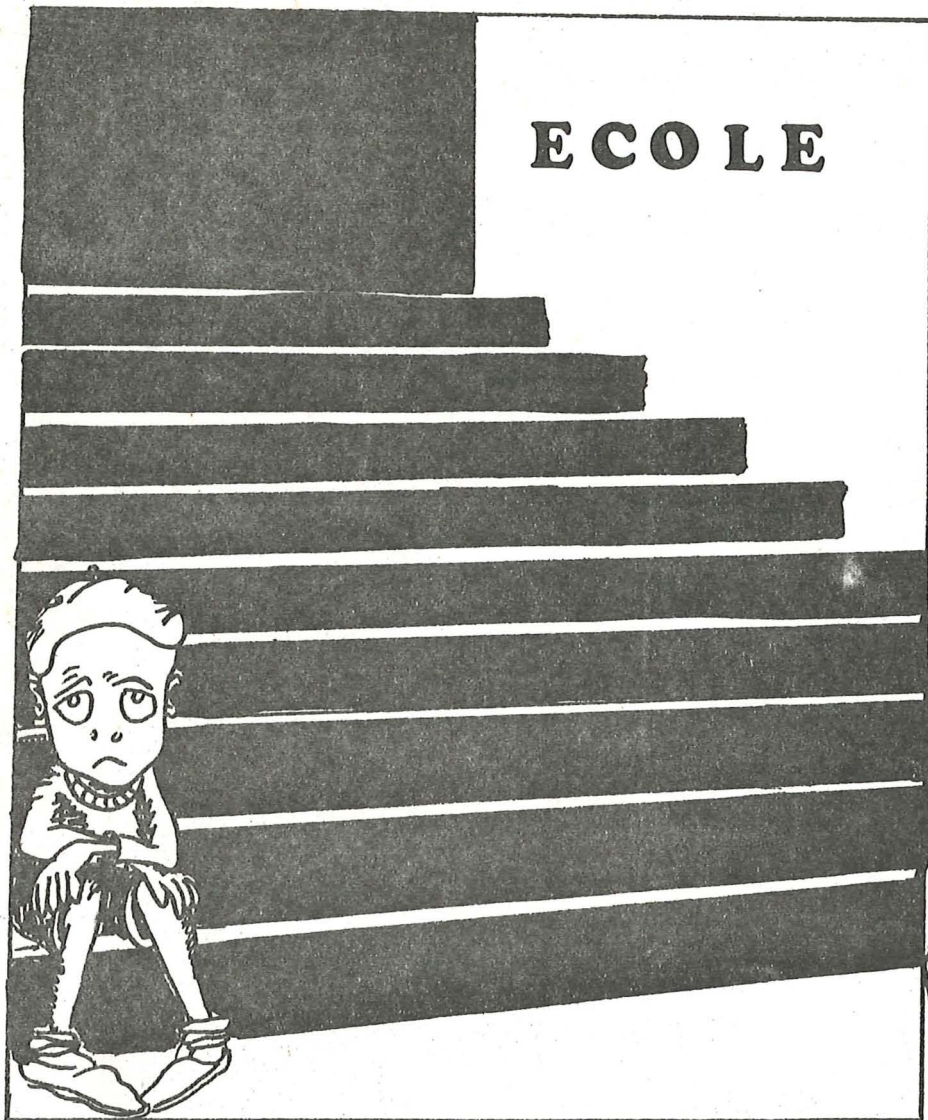


CHANTIERS

44

VIVE LA RENTRÉE !



Bulletin d'Information et de Confrontation Pédagogiques Réalisé par l'Institut Départemental de l'ÉCOLE MODERNE - PÉDAGOGIE FREINET

n° 49

PÉRIODIQUE
TRIMESTRIEL

Responsable de Publication: Jean LE GAL



Sommaire

- EDITO... P.2
- INFOS DEPARTEMENTALES:
 - Organigramme du groupe; qui fait quoi? P.3-4
 - Compte-rendu de l'Assemblée Générale P.5-9
 - La prochaine Rencontre Départementale P.10
 - Permanences et plan pour aller au local P.11-12
 - Bilan du Stage Régional P.13-14
- INFOS NATIONALES: ICEM-CEL, un seul mouvement... P.15-21
- LA PEDAGOGIE FREINET, C'EST QUOI ????
 - Une plaquette pour répondre à tout et à tous P.22-28
- ECHANGES-COMMUNICATION ou tout pour démarrer la Correspondance Scolaire P.29-30
- TECHNIQUES DE VIE / LE SENS DU CONTRAT... P.31- 32
- EDUCATION DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
 - dans le cadre de la Régionalisation par P.Yvin P.33-35
- SANTE: Pain au levain ou pain à la levure? par C.Aubert P.36-38
- INFORMATIQUE: L'ordinateur pour faire quoi? P.39
 - L'informatique à l'Ecole Moderne P.40-41
- ANNONCES "INNEGALES"... P.42-43
- LIVRES: Histoire Partout et Géographie Tout le Temps P.44
- ABONNEZ-VOUS, faites des ABONNES à CHANTIERS 44... P.45

Et la dernière minute ! P.46

Pour le prochain numéro de CHANTIERS 44, envoyez vos articles, idées, annonces avant le 21 Novembre à la rédaction...MERCI...

ÉDITORIAL

1981 L'enthousiasme, l'espoir du changement

1984 Alain Savary est parti.

J. Pierre Chevenement le remplace.

Qu'en pouvons nous attendre, nous, praticiens de la Pédagogie Freinet, militants de l'Ecole Moderne ?

Le Ministère Savary jouait la carte de l'incitation à la base, pour que les gens changent eux mêmes leurs pratiques, soient les acteurs du changement en profondeur de l'école, sans passer par une nouvelle réforme imposée d'en haut.

Une circulaire marquant la coopération nécessaire entre les mouvements pédagogiques et le ministère, dans les domaines de la formation et de la recherche, a manifesté l'intérêt du ministre pour notre action.

Bien sûr, on peut regretter que des barrages institutionnels ont souvent empêché de concrétiser sur le terrain les idées forces de cette circulaire, que les moyens n'ont pas suivi les intentions, que les lieux d'innovation et les praticiens - chercheurs n'aient pas reçu un appui plus déterminé. Il n'en reste pas moins que les mouvements pédagogiques ont été reconnus comme les partenaires importants dans l'action de transformation du système éducatif.

Avec le Ministère CHEVENEMENT la stratégie va -t-elle demeurer la même ? on connaît le volontarisme de J.P CHEVENEMENT et on peut supposer qu'il tentera d'impulser l'action éducative. Or jusqu'ici il a mis surtout l'accent sur la rigueur, l'instruction, l'autorité.

Cela nous interroge ! nous interpelle !

Est-ce à dire que nous sommes contre la rigueur dans les apprentissages, la transmission des connaissances ? Non certes, et nous pouvons témoigner que la pédagogie Freinet, pédagogie du matérialisme scolaire, Education du travail, a été soucieuse, d'hier à aujourd'hui, du savoir nécessaire aux enfants, en particulier ceux des classes les plus laborieuses. Et pour cela, comme le sigle du Mouvement l'indique "ECOLE MODERNE", elle a toujours cherché les outils et les techniques les plus efficaces pour atteindre cet objectif.

Aider à apprendre autrement et être soucieux de donner en même temps une formation à la maîtrise de l'apprentissage autonome, c'est un choix éducatif qui s'inscrit dans notre objectif global de la formation à la responsabilité et à la liberté.

Nous pouvons aussi témoigner que la Pédagogie Freinet n'est pas une Pédagogie du laisser - faire, de la permissivité sans limites mais bien une pédagogie de l'éducation coopérative.

L'Ecole Laïque ne peut s'appuyer que sur les valeurs humanistes de coopération, solidarité, entraide, Droits et Responsabilités, liberté, autonomie et c'est bien aussi ces valeurs qui sont les fondements de nos pratiques, pour une école ouverte sur la vie et respectueuse du Droit des enfants.

Aussi nous attendons d'un gouvernement socialiste qu'il appuie fortement l'action de tous les praticiens qui agissent dans cette direction.

LE C.A. DU GROUPE DEPARTEMENTAL

IDEM 44 1984-1985

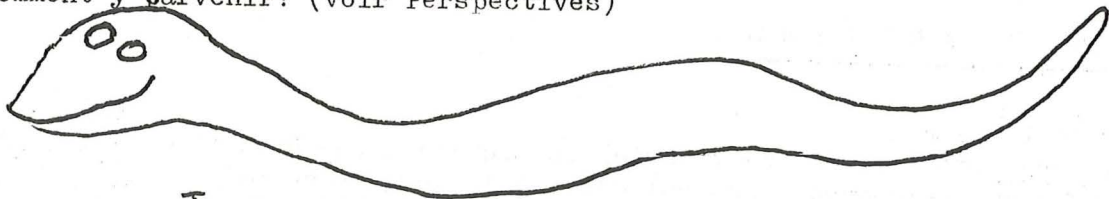
Qui fait quoi ?

- RELATIONS EXTERIEURES
(Mouvements pédagogiques,
syndicats)

Christiane FREYSS
" Bare courant"
44 Saint Julien de Concelles

Marie GUILLET

- a d'un tas de choses qui n'ont qu'un rapport lointain avec la pédagogie
- chacun ressent le manque d'échanges vrais mais qu'est-ce que des échanges vrais?
 - Le groupe: qui est le groupe?
quels sont ses objectifs?
quels sont les principes de base communs à tous?
 - Besoin impérieux du retour à la pratique.
Comment y parvenir? (voir Perspectives)



I BILAN DES GROUPES DE TRAVAIL

Quatre ont fonctionné dont 3 pédagogiques.

A) MATERNELLE :

- Il a bien fonctionné cette année, de façon régulière. Les cahiers de roulement sur la vie quotidienne ont bien circulé et ont permis de dégager quelques axes de travail pour l'an prochain
- (cf. article spécial dans ce Chantier)

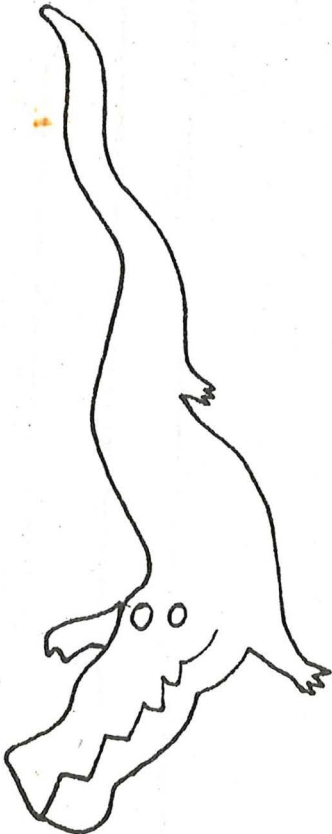
B) COLORTHO:

- Outil d'auto-correction de l'orthographe. 6 personnes (44-49) se sont retrouvées à 6 reprises tantôt dans le 44, tantôt dans le 49 pour refondre le Colortho et en faire un outil beaucoup plus maniable d'une centaine de fiches.

C) BALLINT : Groupe de contrôle de notre relation avec les enfants dans la classe.

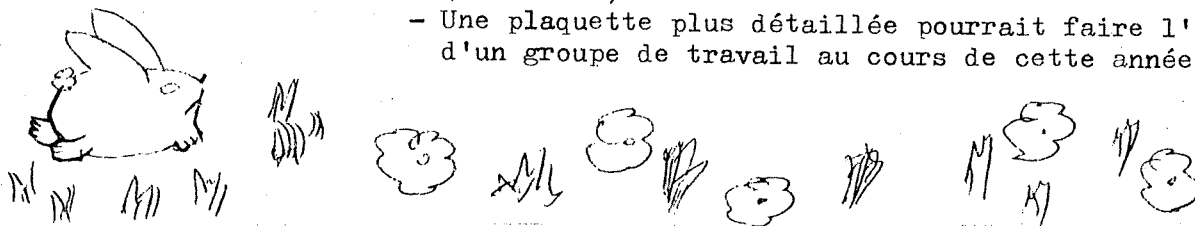
- Réunion une fois par mois; 7 personnes avec un psychanalyste. L'analyse du relationnel aide à vivre les éventuels conflits dans la classe et à dédramatiser des situations difficiles dans lesquelles nous sommes impliqués.

D) ART ET POESIE: Deux circuits d'échanges entre cinq classes qui ont pour but de provoquer le déclic à la création.



E) OU EN EST LA PLAQUETTE DE PRESENTATION DU GROUPE

- Contrairement aux espoirs, elle n'a pas du tout avancé aux Journées d'Etudes.
- Une première mouture concentrée est jointe à ce Chantier (Lisez-la)
- Une plaquette plus détaillée pourrait faire l'objet d'un groupe de travail au cours de cette année.



II- DES REUNIONS DEPARTEMENTALES (R.D.)

Thème de l'année: L'ouverture de l'Ecole.

- Mais ce ne fut pas assez concret, trop de discours. Le thème était intéressant, mais la précision des questionnaires émoussait l'intérêt des participants qui auraient souhaité alors un approfondissement.
- L'aspect travail l'a emporté sur l'aspect rencontre amicale avec "souffle" à l'appui.

III- DE CHANTIERS

A vous de le faire.

Ah! si quand même, il faudrait varier un peu les signatures (un choix de pseudonymes vous est donné à la page 24 de ce numéro)

IV- DE LIAISON

Depuis que la photocopieuse marche, ça va mais jamais plus de 3 pages et goûtez la colle de vos enveloppes.

V- DES PERMANENCES

Elles ont eu lieu régulièrement tous les mercredis après-midi mais qui avez-vous vu monter?

Carlo? Cristo? ou Vidéo?

Une grosse contrainte pour vraiment peu d'efficacité.

VI- DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE

Marie s'en va après 2 ans où elle a eu un mal fou à trier et à ventiler tous les infos qui lui tombaient dessus.

Ce travail normalement à la portée de n'importe qui ne lui a jamais convenu (dixit Marie)

L'animation des C.A (Comité d'animation du groupe) l'a fortement angoissée, car leur déroulement ne correspondant plus au bout d'un quart d'heure à ce qu'elle avait pu préparer.

D'autre part Marie a trouvé très dur de se retrouver seule dans des réunions ou des commissions qui engageaient tout le groupe. aller, d'accord, mais pas toute seule!

VII- DE LA DELEGATION C.E.L.

- Une seule pour assumer le dépôt CEL et le courrier de Cannes - c'est peu.
- La CEL étant toujours au bord du gouffre, Anne-Marie sera-t-elle encore debout l'année prochaine?

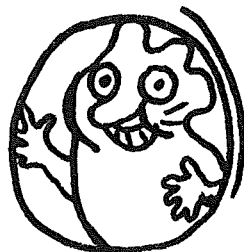
VIII- DES INTERVENTIONS à L'EXTERIEUR

- Le problème est toujours le même, trop de sollicitations pour le nombre de gens disponibles.

Il y a eu:

- rencontre avec l'Office Municipal d'Orvault
- l'expo commune avec l'O.C.C.E.
- rencontres avec les C.R.A.P. + réunion GM2 6ème (Cahier Recherche Action Pédagogique)
- rencontres avec le S.G.E.N.
- rencontres avec la M.A.F. (Mission Action Formation)
- relations avec le C.R.D.P.
- relations avec les E.N.
- relations avec le Centre C.A.E.I.

- Toutes ces réunions demandent beaucoup de préparation pour un résultat négligeable dans la plupart des cas.



Retour à la pratique, à la pédagogie.



I) LES GROUPE DE TRAVAIL

- Ceux qui continuent

- MATERNELLE : contact Marie GUILLET
4 rue des Lilas 44470 CARQUEFOU
- COLORTHO : Mireille GABARET 26 rue des Sports
44400 LES SORINIERES REZE
- ART ET POESIE ? Jean LE GAL 15 Rue Fabre d'Eglantine
44300 NANTES
- BALLINT : Mireille GABARET 26 Rue des Sports
44400 LES SORINIERES REZE

- Les nouveaux

- ECHANGES EN EVEIL: Yves GUITTER 4 rue de l'Hermitage 44100 NANTES
- CRITIQUE DES OUTILS DANS L'ENSEIGNEMENT.SPECIALISE
Francine FLEURY 7 Avenue Guillon 44000 NANTES
- ECHANGES D'HISTOIRES - B.D. : grande section - CP)
Catherine MOULET "La Chambaudière"
44190 Ste LUMINE DE CLISSON
- VIE COOPERATIVE : Jean-Paul BOYER
"La Rousselière" 44120 VERTOU
- PAGE MAGAZINE BTJ : Renée RAOUX Résidence Salonique
Esc. D. Rue de Salonique 44300 NANTES
- ELABORATION DE LA PLAQUETTE : Marie GUILLET
4 rue des Lilas 44470 CARQUEFOU

- De plus, le besoin se fait sentir de rencontres par niveaux proches. A organiser à la rentrée.

- Informatique?

II) LES RENCONTRES DEPARTEMENTALES

- Retour dans les classes

Nous recommencerons chez Catherine MOULET
Ecole Publique CHATEAU THEBAUD le ~~14~~ 17 OCTOBRE à 9H.

- Contenu prévu

- 1) Informations sur les groupes de travail
- 2) La classe de Catherine (son fonctionnement, ses projets, ses préoccupations)
- 3) La bouffe ensemble (voir convocation)
- 4) Les groupes de travail qui le désirent pourront commencer à fonctionner l'après-midi

III) LES STRUCTURES D'ANIMATION

- Ce point d'ordre du jour a été escamoté (manque de temps)
le partage des tâches n'est pas entièrement réalisé.
- Relations extérieures (Mouvement pédagogique- syndicats)
Christiane FREYSS
- Relations avec l'E.N. Marie GUILLET
le C.R.D.P.
- Relations avec l'I.C.E.M. National?
- Relations avec la hiérarchie (Education Nationale) ? ?

Ces quatre points étaient regroupés dans la Délégation Départementale.

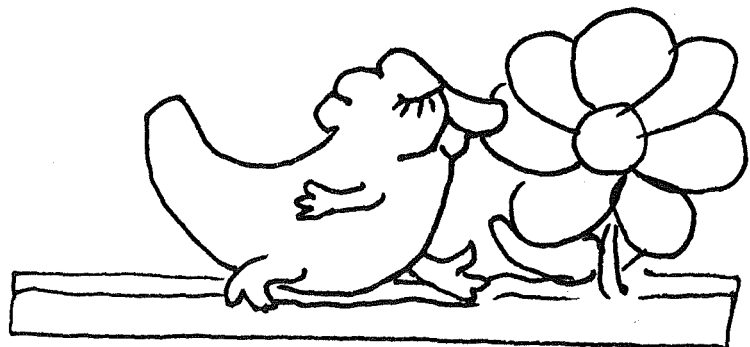
- Relations avec la presse Jean-Paul BOYER
- Déléguée C.E.L. Anne-Marie QUIMERC'H
(Les remises ne seront plus que de 10% pour tout le monde)
- Chantiers Catherine MOULET
- Liaison Francine FLEURY

IV) CE QUI N'A PAS ETE DECIDE A L'A.G.

- les règles de fonctionnement du groupe (qui reçoit quoi?
qui fait quoi? qui va où? et pour dire quoi?)
- le rythme des permanences (s'il y en a)
- nos rapports avec les enseignants du privé

Ces points seront repris au premier C.A.

LE MARDI 25 SEPTEMBRE à 20H



RENCONTRE DEPARTEMENTALE
LE MERCREDI 17 OCTOBRE à 9H à L'ECOLE PUBLIQUE DE
CHATEAU-THEBAUD.

(Pour s'y rendre, de Nantes il faut aller à VERTOU, 8 kms sud-loire puis prendre la direction CHATEAU-THEBAUD, à 7 kms de Vertou. L'école se trouve à droite dès en arrivant dans le bourg, près du terrain de sports)

En début de matinée, après les bonjours et les photos de vacances, je propose:

- de présenter les activités coopératives de ma classe, telles qu'elles sont, sans omettre les difficultés qu'ont des enfants de CP à être autonomes, à s'écouter dans un Conseil, à mener un projet (qu'il soit un bricolage, une lettre au correspondant, ou un "métier") jusqu'au bout...

- d'échanger sur la Lecture et les écrits, et plus particulièrement:

- la lecture fonctionnelle et le travail que nous avons démarré sur toute l'école depuis l'andernier
- les activités de lecture, et les outils que j'utilise (le coin-lecture SRA, le fichier CEL, les textes d'enfant, les boîtes de classement, etc...)
- des bouquins qui m'ont beaucoup plu;

Puis, en fin de matinée, nous pourrions parler du Groupe Départemental en s'adressant plus particulièrement aux gens nouveaux (je sais qu'il y en aura) et des groupes de travail qui pourront démarrer en début d'après-midi.

(J'aimerais lancer un groupe d'échanges B.D. et histoires au niveau GS, CP, CEI)

LE MIDI IL Y A UN PETIT RESTAU OUVRIER A CHATEAU-THEBAUD,
ON Y MANGE BIEN POUR 33F.!!!

Au 17,

Catherine Moulet

INSTITUT DEPARTEMENTAL ECOLE MODERNE

(Pédagogie Freinet)

Groupe de Loire-Atlantique

Pour s'informer et mieux connaître la Pédagogie Freinet,

Pour découvrir les outils de la C.E.L. (Coopérative de l'Enseignement Laïque) et discuter de leur utilisation,

Venez rendre visite, à notre local :

Ecole Publique "Maurice Macé II"

Rue du Pontereau à Nantes

au Vieux Doulon

(voir plan au dos)

Permanences le Mercredi après-midi de 14 h à 16 h 30

des camarades seront présents pour discuter, échanger, répondre aux questions et informer sur la vie et les activités du groupe départemental.

Pour tous renseignements,

s'adresser à

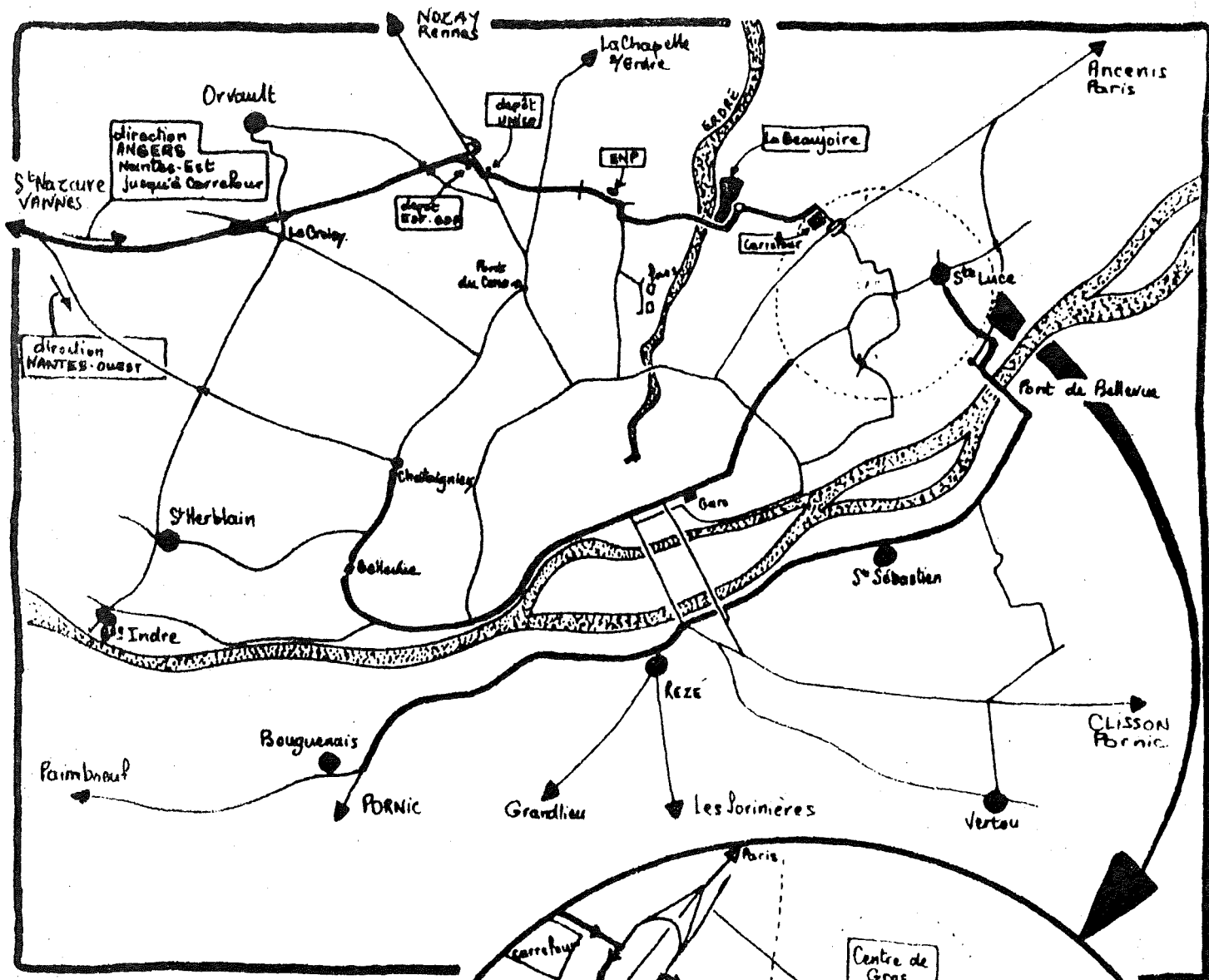
Marie Guillet

3 av. des lilas

La Madeleine

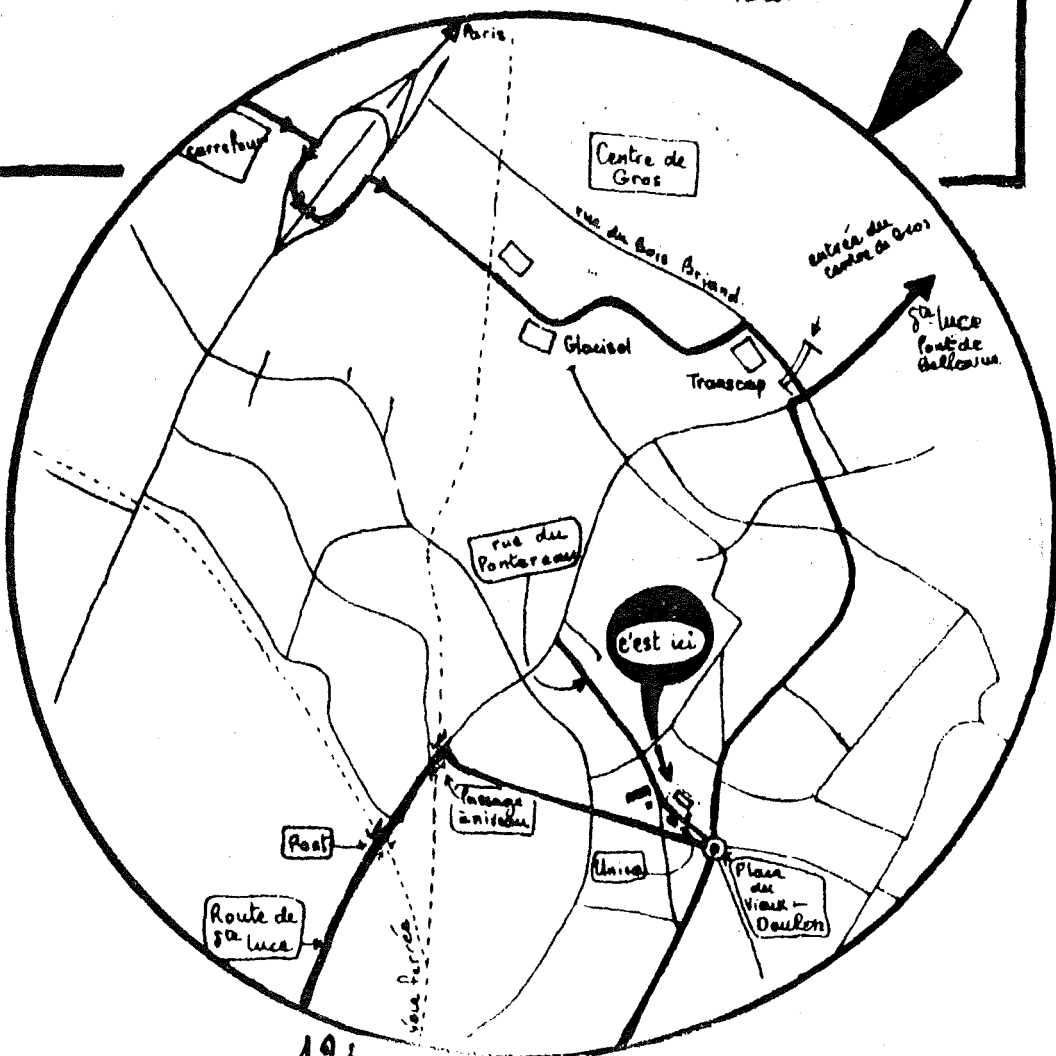
44 Carquefou

M.



adresse à retenir :

I.D.E.M. 44
 Pédagogie Freinet
 ECOLE PUBLIQUE
 "Maurice Macé"
 Groupe Mixte II
 Rue du Pontreau
 à NANTES
 "Bourg de Doulon"
 (au 2ème étage)



HOPOPOPO ?!

Nouvelles fraîches du
STAGE DE PLOUGASNOU



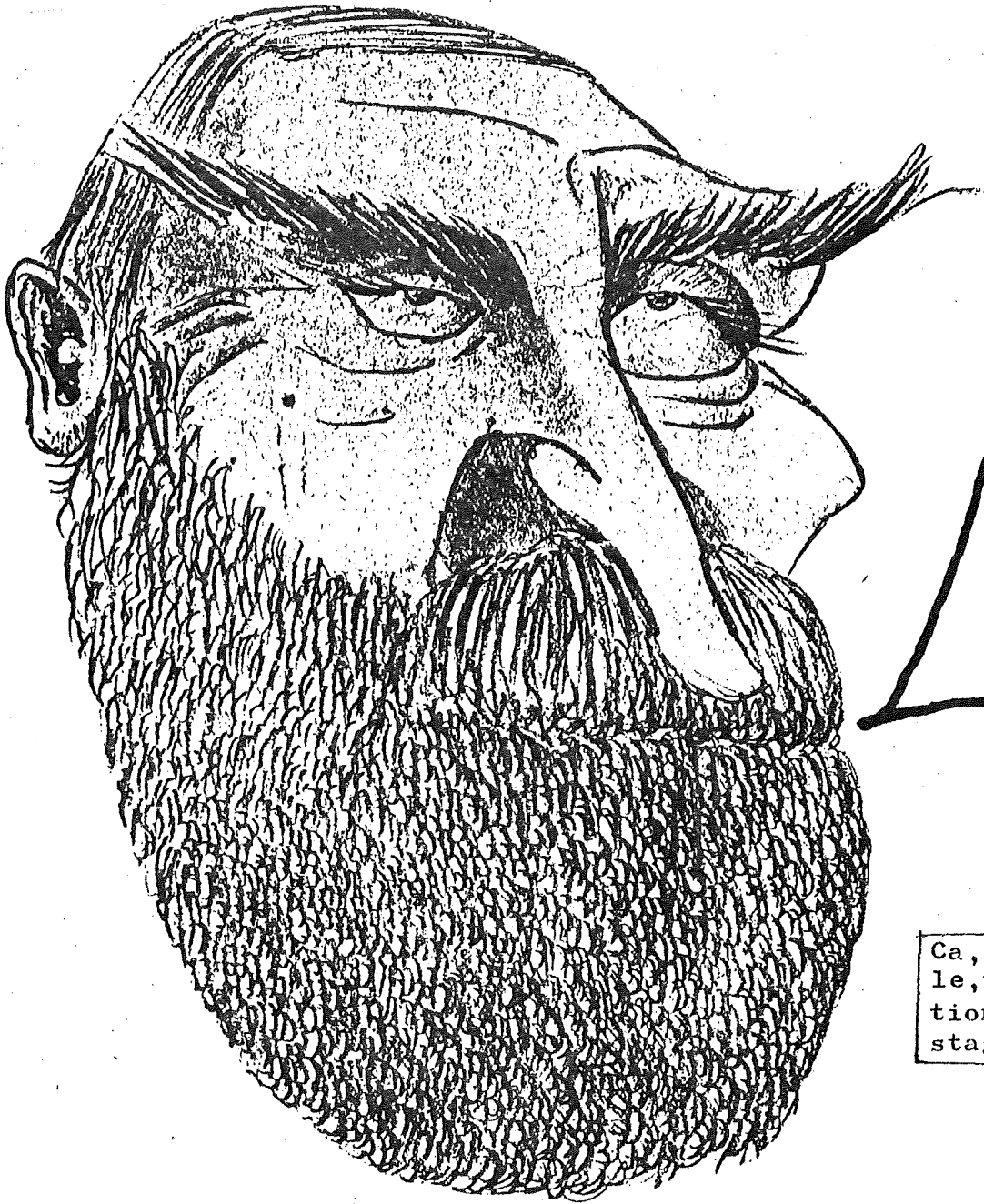
Vous savez bien, le stage
de la région OUEST!

Nous étions dans les 80.
Moyenne d'âge très jeune. Des
normaliens et des jeunes qui en
sont récemment sortis. Un bon pa-
quet d'animateurs ou intervenants
de tous les départements de la ré-
gion.

Ca, c'est la couverture du
journal du stage.

Du bilan que nous avons fait avec les stagiaires du 44, ce sont nettement les aspects positifs qui ressortent: l'atmosphère, le cadre, l'organisation coopérative, la disponibilité et la simplicité des "animateurs"... Au chapitre des frustrations, le regret de ne pas avoir pu faire tout ce qu'on voulait et suivre tous les ateliers.

5h du mat'. Une lune voilée...
quelques vagues s'écrasent
sur la grève...



le café
pour
la tente
2!

Ca, c'est un noctambule, vu par la rédaction du journal du stage.

Nous étions 13 du 44. Nous nous sommes rencontrés le 19 septembre pour faire un bilan et voir les perspectives en relation avec la vie départementale. Il y a demande pour les maternelles et pour enseignement spécialisé, mais aussi dans d'autres domaines en fonction des groupes de travail qui vont se mettre en place.

En gros, un bon stage qui a fait des heureux, dans un chouette cadre.

Germain

i C E L

Un seul mouvement



DES RAISONS D'ETRE NECESSAIREMENT COMPLEMENTAIRES

Avant-propos :

Les tout derniers mois, les récentes Journées d'Etudes ont permis de clarifier beaucoup des questions qui pesaient lourdement sur nos vies de militants Freinet.

Nous avons pris conscience du fait que l'on peut être très attachés à certaines institutions les soutenir chaque fois qu'il le faut, tout en ayant des exigences par rapport à ce qui fait leur raison d'être.

Avant de préciser davantage, nous dirons que cette clarification ne survient pas par hasard.

C'est parce que nous savons mieux aujourd'hui l'avantage d'avoir une coopérative comme la C.E.L (ou de disposer d'un C.A certes à améliorer mais qui joue déjà un rôle indispensable) que nous pouvons revoir la question des relations entre l'I.C.E.M et la C.E.L.

Les Journées d'Etudes questionnées un peu naïvement quant à l'attachement de l'I.C.E.M vis à vis de la C.E.L, sont répondu aussi candidement qu'on y tenait beaucoup à notre coopérative.

Mais le sentiment était fort répandu de part et d'autre que le sens du contrat et des obligations de chacun était perdu.

Les propositions de réflexion qui suivent n'apportent pas l'information historique sur la création de la C.E.L, puis de l'I.C.E.M et sur les raisons de leur profonde interdépendance.

Le débat actuel va permettre de mieux accueillir, d'entendre une information historique qui devra être faite.

Ce qui ressort, c'est la profonde originalité de cette association entre un mouvement et une coopérative.

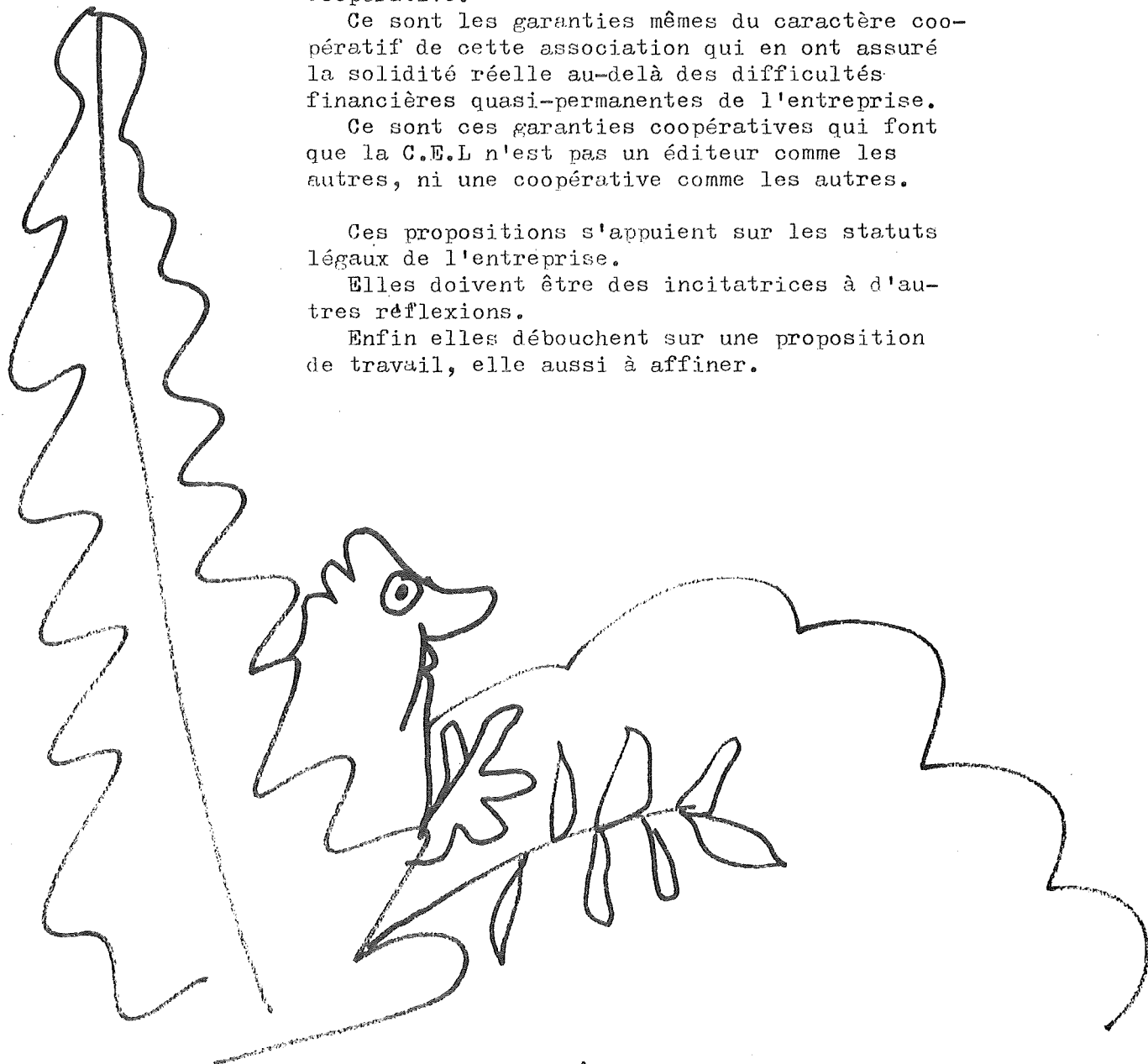
Ce sont les garanties mêmes du caractère coopératif de cette association qui en ont assuré la solidité réelle au-delà des difficultés financières quasi-permanentes de l'entreprise.

Ce sont ces garanties coopératives qui font que la C.E.L n'est pas un éditeur comme les autres, ni une coopérative comme les autres.

Ces propositions s'appuient sur les statuts légaux de l'entreprise.

Elles doivent être des incitatives à d'autres réflexions.

Enfin elles débouchent sur une proposition de travail, elle aussi à affiner.



Les bases institutionnelles de la relation I.C.E.M - C.E.L d'après les statuts de la coopérative.

ARTICLE 2 - objet de la société

Cette société a pour objet de répartir à ses sociétaires, à tous consommateurs, les outils pédagogiques nécessaires à l'application de la pédagogie FREINET; outils qu'elle achète ou fabrique, soit elle-même soit en s'unissant avec d'autres sociétés coopératives de consommation ou de production, soit en devenant membre d'associations ou groupements ayant pour but de mettre en oeuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de leurs membres, à améliorer et à accroître les résultats de cette activité.

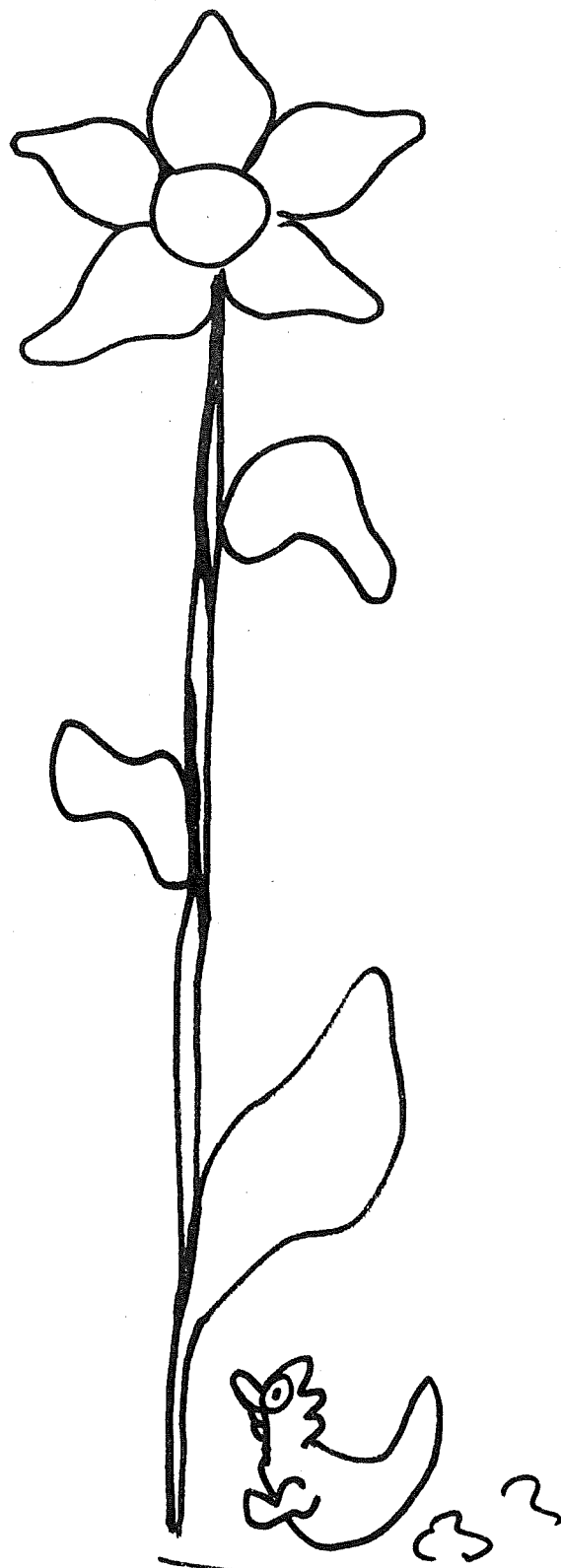
La diffusion de ces outils pédagogiques sera décidée, préalablement à l'achat, la fabrication, la vente, après concertation avec l'INSTITUT COOPERATIF DE L'ECOLE MODERNE - Pédagogie Freinet (association déclarée le 18 juillet 1951 à la sous-préfecture de Grasse) auquel la C.E.L sollicitera obligatoirement son affiliation et qui sera sollicité en priorité pour leur conception, la mise au point de leur expérimentation.

LA PART DE L'I.C.E.M

" Mettre à la disposition de la C.E.L ses meilleurs militants" C. Freinet. Le recrutement actuel du CA C.E.L, l'équipe de Cannes, les M.A.D affectés à la C.E.L répondent tous à ce critère. Ils viennent des groupes départementaux de l'I.C.E.M, des secteurs de travail de l'I.C.E.M. Ainsi l'engagement statutaire de l'I.C.E.M est maintenu, le mouvement branchant plus ou moins directement une partie de ses forces dans une dynamique d'ensemble, sur une production passant de façon continue de l'I.C.E.M à la C.E.L puis vers l'I.C.F.M et ainsi de suite.

HISTOIRE PARTOUT/GEOGRAPHIE TOUT LE TEMPS publié par la commission de l'I.C.E.M est disponible avant les librairies auprès de:

Françoise SERPASS route de Pomarez
40 380 MONTFORT EN CHALOSSE



Cet engagement étant tenu de son côté, l'I.C.E.M entend conformément à l'article 2 des statuts de la C.E.L rester sollicité, en priorité, pour tout ce qui touche la mise au point, la conception et l'expérimentation des outils pédagogiques.

La concertation avec l'I.C.E.M sur la diffusion des outils préalable à la décision sur la création des outils, a rencontré de trop nombreux dysfonctionnements et nourri beaucoup de réflexions et d'analyses depuis plusieurs années.

Quelques exemples: la difficile harmonisation entre la commission "outils" du C.A, le C.A - C.E.L et le mouvement. La mauvaise prise en charge de revues lancées tantôt par l'I.C.E.M tantôt par la C.E.L, ou du moins ressenties comme telles.

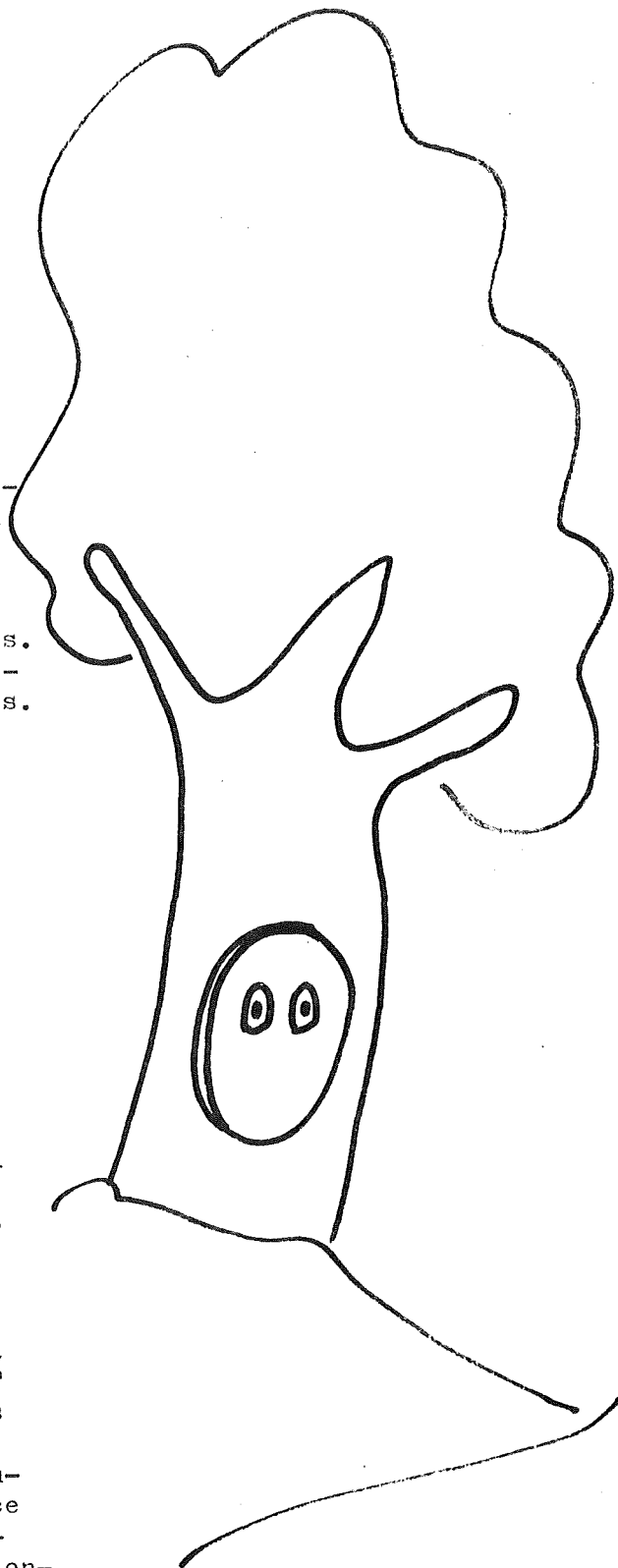
En réalité sans une consultation efficace de l'ensemble des circuits concernés. Avec le contre exemple de la B.T, bien installée dans les circuits.

D'où une réflexion indispensable sur les circuits, les lieux institutionnels de décision, etc. qui devra être un des sujets de fond de la réunion sur les relations I.C.E.M - C.E.L votée par le C.A pour la rentrée prochaine.

L'aide à la conception et à la mise au point d'outils et de revues pédagogiques a fait l'objet des priorités de l'I.C.E.M depuis l'obtention de nouvelles possibilités d'aide depuis mai 81. Cette aide s'est concrétisée principalement par:

- l'affectation d'une partie des M.A.D à la C.E.L, plus du tiers.
- l'aide à une politique de stages de production, stages dits Canipel
- l'affectation d'un coordonateur demi M.A.D pour chacune des 4 collections B.T et pour le lancement de nouvelles revues

Un premier chiffrage de ces aides nouvelles, indépendamment du chiffrage de ce que l'on pourrait appeler le bureau d'études et la partie conceptuelle, rédactionnelle et expérimentatrice assurée par l'I.C.E.M donne, pour l'année 1983:



- stages outils:
déplacements et participation hébergement
part annuelle I.C.E.M 56 000 F
contrat journées sur temps de
travail (à 250F la journée, chiffrage
officiel) 750 journées à 250 F
équivalent financier 187 500 F

- M.A.D Cannes
3 postes à 145 000 F en moyenne
équivalent financier
charges sociales comprises
1 M.A.D Paris Alpha du Marais " " 435 000 F
145 000 F
3 demi M.A.D BTJ, BT et BT2 " " 217 500 F
- indemnités compensatrices
M.A.D (moins Cannes) 20 000 F

Nous arrivons à un total de 916 000 F, d'équiva
d'équivalent aides directes à l'entreprise;
équivalent qu'il faudrait soit payer au
tarif fort pour assurer les mêmes pro-
ductions en l'absence de ces aides que
les militants ne pouvaient plus assurer
sur leur temps libre ou en payant de
leur poche. Soit il aurait fallu arrêter
un certain nombre de titres pourtant
rentables.

Ces chiffrages feront également l'objet
des études lors de la réunion I.C.E.M
- C.E.L de rentrée. Il est tout aussi
important de s'interroger sur la cohé-
rence générale de la production, liée
à notre réflexion sur notre cohérence
pédagogique.

LES ATTENTES DE L'I.C.E.M

Certains camarades attendent des
services spéciaux sans mesurer la cohé-
rence générale du système. La C.E.L
peut répondre à juste titre qu'elle
n'offre pas des privilèges ou des
passe-droits à des individus ou à
des groupes de l'I.C.E.M. Le contrat
est global, est cohérent avec les in-
térêts de l'I.C.E.M - C.E.L. La rela-
tion coopérative qui est le contrat
de base entre l'I.C.E.M et la C.E.L
c'est d'imprimer, de diffuser les
productions de la pédagogie Freinet.

Tout autre service rendu doit
être mesuré et s'intégrer dans
l'effort général de cohérence, mais ce
qui est production d'outils, de revues
documentaires pour pratiquer la péda-
gogie Freinet, raison d'être de la



création de la C.E.L, doit faire l'objet des exigences les plus rigoureuses dans un esprit coopératif. De très nombreuses demandes ont été exprimées dans ce sens et là encore devront être étudiées de près.

LA PART DE LA C.E.L

" Répartir à ses sociétaires, à tous ses consommateurs, les outils de la pédagogie Freinet" (art. 2 C.E.L).

Si le contrat est généralement rempli, c'est cependant l'une des missions de la coopérative, qui connaît de nombreuses critiques . Nombreux retards, erreurs de traitement, lenteur de certains services, etc. qui font oublier la très grande qualité de l'ensemble de la production et des services.

Si le développement d'une attitude plus "consommériste" que coopérative est frappante aujourd'hui, nous devons nous interroger plus finement sur les responsabilités réciproques. Tout en acceptant aussi qu'un coopérateur a besoin d'une grande qualité dans les échanges. S'il donne bien, il attend de bien recevoir.

Cette mission a été l'objet aussi d'interrogations sur la relation entre les différents réseaux "servis" par la C.E.L, sur la pédagogie de masse sur les éditions régionales ou nationales extérieures à la coopérative, etc.

Cette discussion est très éclairée dès que l'on considère, à partir de l'article 2 que si la C.E.L sert "techniquement" les sociétaires, c'est un produit élaboré en priorité par l'I.C.E.M qu'elle diffuse après expérimentation par l'I.C.E.M.

Le réseau des sociétaires de la C.E.L est commun à l'I.C.E.M - C.E.L Pour les clients, il s'agit tout simplement de produits Freinet.

" Cette mission s'est toujours doublée de services particuliers rendus à l'I.C.E.M".

ATTENTION: Il ne s'agit pas de B.T ou des revues, ou des outils qui sont la raison de base, mais de services comme:



- les revues, bulletins, suppléments, dossiers de l'I.C.E.M
- du secrétariat I.C.E.M ou F.I.M.E.M
- de l'information pédagogique
- de la gestion financière

Plusieurs remarques: il s'agit là encore de domaines sensibles mettant en jeu et la circulation de l'information dans le mouvement et les finances.

Cependant un processus est en route pour favoriser l'autonomie de l'I.C.E.M comme est réelle l'autonomie de la C.E.L

Déjà une part importante des travaux de secrétariat I.C.E.M et de comptabilité I.C.E.M est prise en charge par le C.A, le C.D ou différents M.A.D

La F.I.M.E.M de son côté assure son travail autrement.

LES ATTENTES DE LA C.E.L

" Réaffirmer l'attachement du mouvement à la coopérative en lui donnant de nouveaux M.A.D"

Cette demande ne peut être séparée, comme l'exigence a été faite auprès des autres secteurs, d'un plan précis d'utilisation dans une perspective d'ensemble cohérente avec l'intérêt général du mouvement.

Cette demande semble soulever la question du degré d'intérêt de l'I.C.E.M pour la C.E.L? Peut-on résoudre un tel problème d'abord par le nouveaux M.A.D?

" Discuter et proposer une solidarité nouvelle à tous les niveaux du mouvement".

La proposition doit être là encore approfondie.

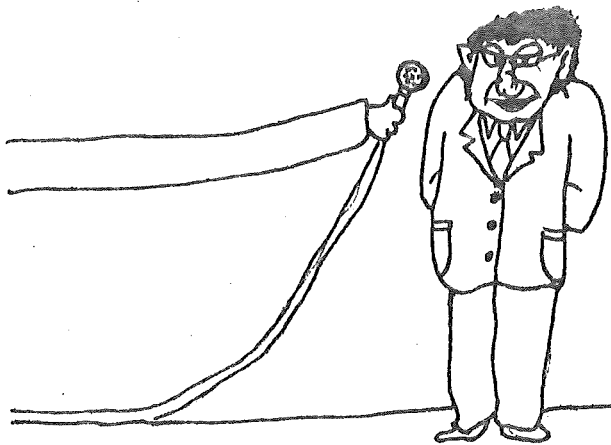
S'agit-il de participer d'abord à une meilleure diffusion, de trouver de l'argent ou de participer à une redéfinition générale des missions et des attentes des uns et des autres?

" Donner une place plus importante au C.A.-C.E.L"

Ce collectif par sa double nature de C.A de la C.E.L et de collectif du C.A - I.C.E.M est mal à l'aide dans le cadre des C.A réguliers.

Manque de temps, mélange des problèmes de gestion de l'entreprise et de collectif interne à l'I.C.E.M, il doit se voir reconnaître une place qui combinerait ses 2 rôles. En se réunissant un jour avant?





la pédagogie FREINET ?

Pour en savoir plus, lire:

● L'EDUCATION DU TRAVAIL

Une suite de réflexions sur l'éducation concourant au même but: réaliser l'école par la vie, pour la vie, par le travail
DELACHAUX et NESTLE 72F

● LES DITS DE MATHIEU

C. Freinet nous engage à une reconsidération, progressive des fondements mêmes de notre éducation
DELACHAUX et NESTLE 49F

● NAISSANCE D'UNE PEDAGOGIE POPULAIRE

Plus de 40 ans de militantisme pédagogique pour la rénovation de l'école du peuple
MASPERO 40F

● ESSAI DE PSYCHOLOGIE SENSIBLE APPLIQUEE A L'EDUCATION

C. Freinet nous montre que sa pédagogie sous-tend une psychologie basée sur le tâtonnement expérimental
DELACHAUX et NESTLE 62F

● POUR L'ECOLE DU PEUPLE

Un guide pratique pour l'organisation matérielle technique et pédagogique de l'école populaire
MASPERO 25F

I- ORIGINES - FONDEMENTS IDEOLOGIQUES

C'est une pédagogie qui s'inscrit dans le courant de pensée de CELESTIN FREINET. Pour comprendre l'ampleur du mouvement que FREINET a créé, il faut le resituer dans le vaste mouvement d'éducation nouvelle qui prit naissance au sortir de la guerre 14-18.

- qui est CELESTIN FREINET?

Militant syndical et politique, C. FREINET fut avant tout un homme de terrain. Dans son petit village de BAR sur LOUP, il aide les paysans à s'organiser, à se regrouper, en créant des associations, des coopératives agricoles. Son action fut orientée par des options qui sont encore à la base du Mouvement FREINET (cf. CHARTE DE L'ECOLE MODERNE DE 1968 et P.E.P. Projet d'Education Populaire de 1970)

L'action de FREINET fut orientée par des options dont il ne s'éloignera jamais:

- la mise au point d'une pédagogie populaire fondée sur le respect des enfants, l'expression libre, la motivation de l'effort, l'éducation du travail et la réussite dans le travail.
- la primauté des outils et des techniques pédagogiques comme base du changement de l'éducation
- la vie coopérative au sein du travail dans la classe et aussi dans le mouvement.

2- QU'EST-CE LE MOUVEMENT FREINET, LE MOUVEMENT DE L'ECOLE MODERNE

Ce sont tous les enseignants qui, à la suite de FREINET, se sont engagés dans un processus plus ou moins avancé de mise en place de la pédagogie FREINET.

Ses grandes orientations:

l'expression libre
basées sur le tâtonnement expérimental
la vie coopérative

Les techniques et outils:

La pédagogie FREINET, c'est la prise en compte,
à des fins éducatives, des besoins et des droits
de chaque enfant:

a- exprimer ses sentiments, ses idées,
ses joies, ses malheurs... textes, poèmes,
dessins, compte-rendus de débats, etc...

b- COMMUNIQUER avec autrui, par des
échanges réels, vrais... entretien,
journal mural, correspondance scolaire,
imprimerie, journal, affiche, radio...

c- milieu riche, stimulant.

3- LES STRUCTURES DU MOUVEMENT

I LE GROUPE DEPARTEMENTAL

ses fonctions :

-ne pas laisser isolé un collègue, face aux
parents, à l'administration... avec ses
problèmes, ses questions sans réponses...

-inciter à réfléchir

-animer, confronter, échanger

-se renforcer mutuellement, par la confron-
-tation, les échanges et la recherche pour
une plus grande efficacité de sa pratique
pédagogique, selon les principes développés
par FREINET.

-contribuer à faire connaître, à diffuser, à
enrichir les idées de la pédagogie FREINET.

-permettre l'élaboration collective des outils
pédagogiques nécessaires à nos pratiques et
développer leur expérimentation, aider à leur
diffusion.

ses structures :

a) le principal outil de travail est le GROUPE DE TRAVAIL : il réunit des camarades sur un projet commun de recherche , d'échange , de création...pour une durée variable selon le projet fixé .

ORGANISATION : les règles de fonctionnement

- 1° chaque groupe qui se constitue définit et annonce ses thèmes de travail. Il est autonome dans son fonctionnement et son recrutement, l'accueil de participants , d'intervenants extérieurs.
- 2° les animateurs des groupes de travail sont obligatoirement membres adhérents du groupe départemental .
- 3° chaque groupe fait état de ses besoins matériels et financiers , établit un projet de budget en fonction de ses objectifs et le présente au Comité d'Animation en début d'année ou au moment de sa création.
- 4° les groupes de travail sont représentés au C.A.
- 5° la revue CHANTIERS 44 est un outil d'échanges au service de s groupes de travail. Chaque groupe se force à y rendre compte de ses travaux .

EN (84/85) pensent pouvoir fonctionner :

- maternelle
- vie coopérative
- échanges en éveil
- colortho (outil d'aide à l'orthographe au moment de l'écrit)
- critiques des outils dans l'enseignement spécialisé
- échanges d'histoires, de BD
- échanges ART et POESIE

des groupes par NIVEAU DE CLASSE sont à constituer
....la liste n'est pas close!....

b) le C.A. DEPARTEMENTAL ou comité d'animation

- ouvert à tous ceux qui veulent contribuer à l'orientation et au fonctionnement du groupe départemental et qui veulent participer à l'élaboration des décisions et donc à la répartition coopérative des tâches.
- se réunit une fois par mois de 20h à 23h sur ordre du jour (modifiable en début de séance) au local Ecole Maurice MACE au Vieux-Doulon 2ème étage .

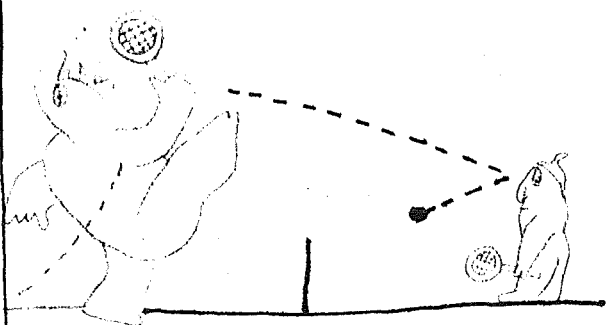
Bulletin de liaison ; LIAISONS 44 . en tant qu'outil de communication et d'échanges entre les participants du C.A.

c- LES RENCONTRES DEPARTEMENTALES (R.D)
Actuellement, en LOIRE-ATLANTIQUE, elles ont lieu 2 fois par trimestre. Les membres du groupe y sont tous invités.

Lieu de rencontre, d'accueil, elles tentent de répondre aux demandes de ceux qui veulent connaître la PÉDAGOGIE FREINET et de permettre un travail d'échanges. En 83-84, elles avaient lieu sur un thème, au local. Pour 84-85 retour à des discussions plus pédagogiques, plus concrètes, dans la classe d'un copain -ou d'une copine).

Ces rencontres sont ouvertes à tous les enseignants.

Un article est inséré dans la presse locale, à cette occasion.



**° CHANTIER°
OUVERT
AU PUBLIC**



d- Les assemblées générales (A.G)
Une assemblée générale (ordinaire) se réunit une fois par an, en juin.

- elle fait le bilan de l'année
- on y prend des décisions concernant:
 - . l'animation du groupe: son fonctionnement, ses structures, ses objectifs
 - . la vie pédagogique du mouvement au plan départemental: groupes de travail, R.D; outils; CHANTIERS, pour l'année suivante.

e- CHANTIERS 44.

C'est le bulletin départemental, organe de communication, information et confrontation entre nous.

f- En général un camarade est chargé plus particulièrement du travail administratif; le (ou la) délégué(e) départemental(e).

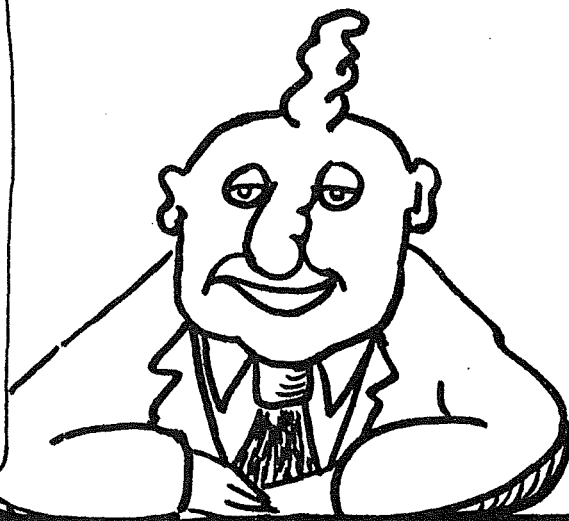
. relation avec le Mouvement national (I.C.E.M)

. relations avec les mouvements pédagogiques, les syndicats, les différentes associations qui gravitent autour de l'école.

. relations avec l'Education Nationale: inspection, rectorat, Mission Académique de Formation (M.A.F..)

. relations avec les centres de formation (E.N...)

Tout ce travail pourrait être plus efficace s'il était mieux réparti.



II- LA REGION

Les groupes départementaux peuvent se rencontrer sur le plan régional. Un délégué régional assure la liaison entre les départements et les instances nationales de l'I.C.E.M.

III(LES COMMISSIONS NATIONALES OU CHANTIERS DE L'I.C.E.M

travaillent sur des thèmes plus précis (approfondissement d'une question, réalisation d'outils, de dossiers, de livres, etc...)

LES RENCONTRES AU NIVEAU NATIONAL

- LE CONGRES: se réunit tous les deux ans (avant la rentrée) est l'occasion pour tous les militants qui pratiquent une expérimentation pédagogique permanente de confronter le résultat de leurs recherches et de définir de nouveaux axes après mise en commun des résultats obtenus.

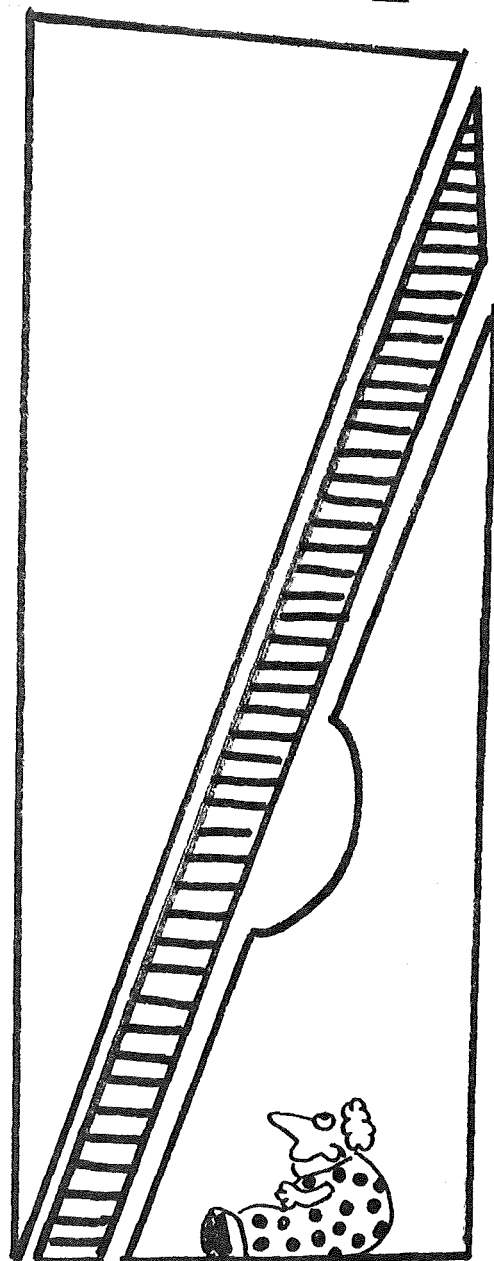
- LA FEDERATION DE STAGES: se réunit aux vacances d'été, alternativement avec le Congrès. Les stages de spécialités (maternelle, éducation spécialisée, second degré...) sont regroupés, autant que possible, dans un même lieu.

- LES JOURNEES D'ETUDES; c'est la réunion annuelle (à PAQUES) des secteurs (maths, audio-visuel, expression corporelle, outils, musique...) et groupes de travail du mouvement qui font le point de leurs activités, poursuivent ou terminent les travaux en cours, élaborent de nouvelles pistes de recherche.

IV- DES STAGES
sont organisés à tous les niveaux: départemental, régional, national.

V- LA F.I.M.E.M
est la Fédération Internationale des Mouvements d'Ecole Moderne. Elle réunit les associations et groupes du monde entier qui se réclament de la CHARTE DE L'ECOLE MODERNE, PEDAGOGIE FREINET.

Actuellement 38 pays sont répartis en pays membres et pays correspondants.

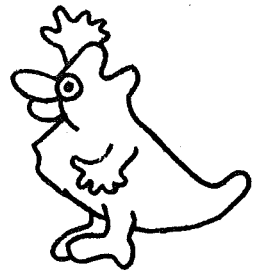


LA C.E.L ou Coopérative de l'ENSEIGNEMENT LAÏC

C'est la coopérative d'édition de l'I.C.E.M.
Changer l'éducation, c'est changer les outils pédagogiques qui véhiculent dans la réalité les conceptions éducatives. Mais il ne suffit pas de critiquer, encore faut-il être capable de proposer autre chose. La production des outils pédagogiques étant aux mains des grands éditeurs, il ne restait plus de solution que de devenir nous-mêmes éditeurs. C'est ainsi qu'il y a plus de cinquante ans, FREINET et ses camarades ont fondé la Coopérative de l'Enseignement Laïc (C.E.L) dont le but n'est pas le profit mais la diffusion de ce qui est indispensable à la pratique d'une autre pédagogie.

La C.E.L est donc une coopérative de consommation, entièrement au service de l'enfant et de la pédagogie FREINET.

Elle met en oeuvre le maximum de ses moyens pour créer les outils indispensables aux enseignants de l'I.C.E.M.



COMMENT PARTICIPER A L'I.C.E.M?

De deux façons complémentaires:

1- Entrer en contact avec le groupe départemental. Vous pourrez participer aux réunions de travail, stages, week-ends, etc...

2- Participer à un chantier de l'I.C.E.M
Chaque année l'I.C.E.M publie un annuaire des travaux qui indique tout ce qui se fait à ce moment dans le mouvement.

Pour participer au travail, il suffit d'écrire au coordinateur du module consacré.

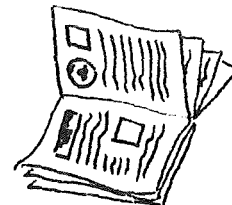


ETRE MILITANT AU GROUPE DEPARTEMENTAL ?

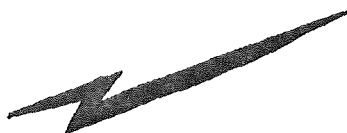
Cela peut être:

- participer à l'animation d'un groupe de travail, ou à des structures d'animation du groupe départemental (CHANTIERS 44, C.A; rencontres départementales, etc...)
- c'est "se mettre à l'écoute des autres" qui veulent changer leurs pratiques, en aidant à leur formation
 - . recevoir dans sa classe
 - . intervenir éventuellement à l'extérieur...
- c'est participer à la création coopérative des outils
- c'est s'intéresser ou participer à la vie nationale ou internationale de l'ECOLE MODERNE.
- c'est aussi être à jour financièrement (cotisation, CHANTIERS 44, action C.E.L)

LES REVUES DE L'I.C.E.M



- L'EDUCATEUR qui s'adresse à tous les éducateurs
- TECHNIQUES DE VIE, organe d'animation interne
- ART ENFANTIN ET CREATIONS, sur les problèmes artistiques.



contacts

I.C.E.M: BP 109 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

C.E.L: BP 109 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

F.I.M.E.M

DELEGUE REGIONAL : CHANTEUX Jean-Luc
17 rue du VIADUC
49660 TORFOU

DELEGUE(E) DEPARTEMENTAL(E): (intérimaire)
GUILLET Marie
4 rue des Lilas
44420 CARQUEFOU

DELEGUE(E) C.E.L: QUIMERC'H Anne-Marie
13 Rue de Bretagne
44115 BASSE GOULAIN

REDACTION DE CHANTIERS
MOULET Catherine
"La Chambaudière"
44190 ST LUMINE DE CLISSON

en ce qui concerne les animateurs des groupes
de travail

VOIR CHANTIERS 44

ou s'adresser à la délégation départementale

Tout savoir sur le chantier échanges et communication

A

Les buts du chantier

- Donner à la correspondance la place prépondérante qu'elle doit occuper dans la pratique quotidienne de la pédagogie Freinet.
- Faciliter la mise en contact des classes pratiquant la pédagogie Freinet.
- Créer des liens entre les divers modules s'intéressant à la correspondance.

Les structures du chantier

- Un bulletin de liaison interne : *Echanges et communication*, ouvert à tous ceux qui pratiquent la correspondance. Responsable du bulletin : Jean-Pierre TÊTU, Ecole de Cliponville, 76640 Fauville-en-Caux.
- Un service de correspondance nationale et internationale, qui permet de répondre aux besoins de chacun.

Responsable de la coordination : Roger DENJEAN, Beauvoir-en-Lyons, 76220 Gournay-en-Bray.

Responsables des circuits d'échanges :

- Élémentaire et maternelle (correspondance classe à classe) : Philippe GALLIER, Ecole de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard
- Enseignement spécialisé : Maryvonne CHARLES, « Les Charles », Pallud, 73200 Albertville.
- Second degré : Huguette GALTIER, Collège H. de Navarre, 76760 Yerville.
- L.E.P. : Tony Rouge, L.E.P., 69240 Thizy.
- Correspondance naturelle : Brigitte GALLIER, école de Bouquetot, 27310 Bourg-Achard.
- Echanges de journaux scolaires : Louis LEBRETON, La Cluze, 24260 Le Bugue.
- Echanges avec techniques audio-visuelles : Jocelyne PIED, 4 rue du Centre - St Clément-des-Baleines - 17580 Ars-en-Ré
- Correspondance internationale : Jacques MASSON, Collège Jules Verne, 40 rue du Vallon, 30000 Nîmes.
- Correspondance en Espéranto : Emile THOMAS, 17, rue de l'Iroise, 29200 Brest.

Pour bénéficier des services du chantier

- Demandez la fiche B à votre délégué départemental ;
- Retournez cette fiche au responsable du type de correspondance choisi (autant de fiches B que de types d'échanges demandés).
- Joignez à votre envoi un chèque couvrant l'abonnement au bulletin et les frais de fonctionnement du chantier : 35 F pour l'année scolaire (1 fiche B pour chaque option choisie, mais un seul chèque pour l'année scolaire) et deux enveloppes timbrées à votre adresse.
- Si vous souhaitez légaliser la parution et la circulation de votre journal scolaire, demandez également la fiche C à votre délégué départemental. Vous y trouverez :
 - un modèle de déclaration officielle d'un journal ;
 - une demande d'inscription à la C.P.P.A.P. ;
 - un modèle de demande de circulation en périodique.

Bibliographie

Ouvrages :

- *Les techniques Freinet de l'Ecole Moderne* (Colin).
- *La pédagogie Freinet par ceux qui la pratiquent* (Maspéro).

B.E.M. :

50-53 *Les correspondances scolaires* (épuisé).

Dossiers pédagogiques :

- 85-86 *Le français à l'école élémentaire.*
- 128-129-130 *Perspectives de l'Education Populaire.*

Toute correspondance en pédagogie Freinet implique des engagements

Dans tous les cas, je m'engage à

- Etablir des relations personnelles avec le ou les correspondant(s) pour mettre au point les conditions d'échanges, les désirs, les buts, expliciter les problèmes.

- Rester en liaison avec le groupe I.C.E.M. de mon département au sein duquel sont discutés les problèmes de la pédagogie Freinet.
- Mettre en place des formes de travail et une organisation de classe qui permettent à la correspondance d'avoir le maximum d'efficacité.

Si je demande une correspondance de classe à classe, je m'engage à

- Adresser régulièrement tous les éléments susceptibles d'intéresser les amis correspondants, en veillant à l'équivalence et à l'intensité des échanges.
- Expliciter tout retard, toute interruption, toute anomalie dans les échanges engagés.

Si je m'inscris dans un circuit de correspondance naturelle, je m'engage à

- Attendre le besoin (collectif ou individuel) de correspondre.
- Respecter les démarrages, tardifs ou spontanés, quelle qu'en soit la forme.
- Laisser la correspondance se développer le plus naturellement possible.
- Ne laisser aucune lettre sans réponse : si aucun enfant ne souhaite répondre à une demande, c'est le maître qui prend le relais.
- Répondre à toute demande dans un délai raisonnable (15 jours maximum).

Si je m'inscris dans un ou plusieurs circuits d'échanges de journaux scolaires, je m'engage à

- Envoyer mon journal à toutes les classes de l'équipe dès sa parution.
- Les avertir en cas d'interruption du service.
- Adresser également à chaque parution :
 - un exemplaire au responsable du module : Louis LEBRETON ;
 - un exemplaire à I.C.E.M., B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex ;
 - deux exemplaires au responsable du chantier « Journal scolaire » de votre niveau de classe (pour les adresses, consulter le « Tout savoir sur le chantier Journal Scolaire »).

Conseils aux éditeurs de journaux scolaires

Le journal scolaire, par la puissante motivation qu'il crée, par l'éclaircissement du public, par les échanges qu'il institue, est le complément indispensable du texte libre.

1. Comment réaliser un journal scolaire ?

a) Le journal manuscrit : Même dans les classes qui ne possèdent aucun moyen de duplication, il est possible de réaliser déjà un embryon de journal. Lorsque le texte est mis au point, les enfants le copient sur une feuille, retrouvant l'art des copistes, avec ses enluminures et ses illustrations. Les textes regroupés constitueront un journal-album très riche qui pourra être prêté aux correspondants et circuler dans le village ou le quartier.

b) Le journal photocopie : Les duplicateurs à alcool, mais avec des problèmes de netteté au-delà d'un certain nombre d'exemplaires, peuvent être utilisés, faute de mieux.

c) Le journal limographié : Le limographe est un appareil très simple qui utilise des stencils et de l'encre grasse (comme la ronéo ou la Gestetner). Il a l'avantage d'une grande netteté d'impression et permet des tirages élevés. Cet appareil, qui peut être fabriqué par tout bricoleur, est un outil indispensable, compte tenu de son prix de revient très modique. La C.E.L. peut aussi fournir aux non bricoleurs plusieurs modèles de limographes parfaitement adaptés aux enfants. Le limographe permet l'utilisation de plusieurs couleurs d'encre ; par ailleurs,

*S'adresser
à Marie GUILLET
4 rue des
44 470 - CARQUEFOU*

Les stencils ont l'avantage de pouvoir être gravés ou bien à la main, ou bien à la machine à écrire et conservés après utilisation. (Les duplicateurs à encre type ronéo ou Gestetner sont plus performants pour une technique comparable, mais leur maniement est bien moins éducatif que celui du limographe.)

d) Le journal imprimé : Sans évoquer longuement le rôle éducatif de la composition à l'imprimerie, notamment avec les enfants de cinq à neuf ans, disons que la typographie donne au texte une majesté que ne pourra jamais atteindre un autre procédé de reproduction.

e) Le journal photocopié : Cette technique, qui prend actuellement un grand essor, permet la publication d'un nouveau type de document (des photos par exemple) mais elle est encore assez onéreuse et, surtout, les reproductions obtenues manquent de chaleur pour un journal d'enfants.

2. Le contenu du journal scolaire

Il serait ridicule et peu éducatif de singer la presse commerciale : nous avons mieux à faire ! Le journal scolaire contient d'abord et avant tout des dessins et des textes choisis par la classe : récits, contes, poèmes, reportages, enquêtes... On peut y inclure des recherches originales en mathématiques, sciences, histoire, géographie, étude du milieu... Certains y ajoutent des jeux (charades, devinettes), une page de vie... Tout est bon, à condition que ce qui est publié soit le reflet authentique d'un travail d'enfants. Ne pas oublier que, pour intéresser le lecteur, le journal scolaire doit être varié, bien présenté, richement illustré.

3. Forme et présentation

Habités à de multiples recherches graphiques, nous sommes devenus exigeants sur la présentation d'un imprimé. Cette recherche de perfection sera un facteur éducatif important.

a) Un texte sans coquille : La correction orthographique doit aboutir à la correction typographique dans les moindres détails (accents, ponctuation...). Aucun tirage ne doit commencer avant une sérieuse vérification.

b) Un texte bien mis en page : Attention ! les recherches de mise en page (titres, etc.) ne doivent jamais sacrifier la lisibilité du texte, qui reste le principal objectif. Aérer le texte, laisser de belles marges, donner aux lignes la même longueur, autant de petits «trucs» qui permettent de rendre la lecture agréable.

c) Des feuilles bien imprimées : Quoi de plus désagréable que d'avoir à déchiffrer une page mal imprimée ou lire un texte maculé de taches ! Veiller donc à l'encre modéré, à la pression régulière, à la qualité du papier, à la bonne manipulation des feuilles. Ne pas hésiter à mettre au rebut toute feuille qui ne sera pas impeccable : les enfants prendront des habitudes d'exigence et deviendront soigneux.

d) Des illustrations soignées et agréables : Notons à ce sujet la richesse du «fichier de techniques d'illustration du journal scolaire» mis au point par des praticiens de la pédagogie Freinet et diffusé par la C.E.L. : on y trouvera une gerbe de techniques simples, variées, peu coûteuses et à la portée réelle des enfants.

4. Bibliographie

Ouvrages :

- *Le journal scolaire* (C.E.L.).
- *Le texte libre, écriture des enfants* (Maspéro).
- *Le journal et l'école* (Casterman).

B. E. M. :

- 3 *Le texte libre.*
- 7 *La lecture par l'imprimerie à l'école.*
- 8-9 *Méthode naturelle de lecture.*

Dossiers pédagogiques :

- 1. *Le limographe à l'École Moderne.*
- 8 *L'imprimerie et le journal scolaire.*
- 116 *La sérigraphie à l'école.*
- 138 *Le journal scolaire en 1980.*

5. La déclaration officielle du journal scolaire

En France, aucun imprimé ne peut être diffusé sans autorisation spéciale. Il est donc obligatoire de déclarer officiellement votre journal scolaire.

Il suffit, pour cela, de faire au Procureur de la République de votre arrondissement la demande prescrite par l'article 7 de la Loi :

«Avant la publication de tout écrit périodique, il sera fait, au Parquet

du Procureur de la République, une déclaration concernant :

1. le titre du journal et son mode de parution (mensuel, bi-mensuel, etc.) ;
2. les nom, prénom, date, lieu de naissance, demeure du gérant (qui doit être majeur) ;
3. l'imprimerie où il doit être imprimé (pour notre cas, indiquer : «imprimerie spéciale de l'école» à...).

Toute mutation dans les conditions ci-dessus sera signalée dans les jours qui suivront. Les déclarations seront faites par écrit et signées du gérant.»

Le gérant doit joindre à sa demande un extrait de casier judiciaire.

Le Parquet délivrera un récépissé de dépôt.

La loi exige le dépôt en quatre exemplaires, à la mairie ou au Parquet du Procureur de la République, de chaque numéro du journal. En général, et par dérogation à la Loi, peu d'écoles font ce dépôt légal. Il suffit de faire le service à l'Inspection Départementale, chargée de la surveillance, et dire au besoin à la Police qu'on a fait le dépôt chez l'I.D.E.N.

6. L'inscription à la C.P.P.A.P.

La déclaration du journal au Procureur de la République n'est qu'une formalité légale, obligatoire pour la surveillance de la publication. Elle ne donne aucun droit pour la circulation en périodique. Pour avoir cette autorisation, il faut faire une demande qui est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (C.P.P.A.P.).

A la suite des démarches qui ont été menées nationalement par notre mouvement, une loi spéciale a été votée, autorisant les journaux scolaires, imprimés selon la technique Freinet, à circuler en périodiques (loi n° 50-60 du 3 février 1953, article 4, J.O. du 4 février 1953, pages 1061 et 1062). C'est l'I.C.E.M. qui a la charge de regrouper les demandes et qui fait attribuer un numéro d'inscription à la C.P.P.A.P.

Si vous désirez obtenir le droit pour votre journal de circuler en périodique, retournez d'abord à I.C.E.M. (journaux scolaires), B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex le questionnaire C3 dûment rempli, avec une enveloppe timbrée à votre adresse personnelle et 4 timbres au tarif «rapide» en vigueur. Vous recevrez alors un numéro que vous devrez mentionner sur la couverture du journal (N° ... P.S.C.). Si vous êtes membre du groupe départemental de l'I.C.E.M., vous pourrez faire précéder ce numéro de la mention «Pédagogie Freinet». En attendant de recevoir ce numéro, votre journal ne peut circuler que comme pli non urgent.

7. La circulation en périodique

Pour bénéficier du tarif «périodiques», dès que vous aurez le numéro d'inscription, vous adressez une demande à votre direction départementale des P.T.T. (par l'intermédiaire du receveur de votre localité) et vous pourrez faire vos envois au tarif «périodique» dès réception de l'autorisation des P.T.T. Votre demande devra préciser le titre de la publication, la périodicité, le bureau de dépôt, le mode d'affranchissement, le nombre moyen d'exemplaires par expédition, la date du premier dépôt, le numéro et la date de délivrance du certificat d'inscription à la C.P.P.A.P.

Il faudra joindre à votre demande 2 exemplaires de votre dernier journal et 1 photocopie du certificat d'inscription à la C.P.P.A.P.

Attention ! Il est interdit de fixer la bande adresse au journal : elle doit coulisser librement pour permettre le contrôle. Si vous préférez expédier votre journal sous enveloppe (ce qui est préférable compte tenu de la qualité de nos publications), les enveloppes devront être non closes et porter les mentions réglementaires : Journaux scolaires. Envoi complémentaire. N° C.P.P.A.P. P.Sc. (dépôt à la poste accompagné d'un bordereau n° 1289 A). Si vous êtes muté(e), le journal peut changer de gérant. Si votre successeur en continue l'édition avec le même titre, il doit signaler le changement au Procureur et aux P.T.T. en gardant le numéro de P.Sc.

Mentions obligatoires à porter sur les journaux à expédier : Sur la couverture, en première page : le titre, la périodicité, le numéro, la date de parution, l'adresse de l'école (ajouter le niveau de la classe), le numéro P.Sc., le prix de vente au numéro, le nom du gérant et les nom et domicile de l'imprimeur (pour nous : «Imprimerie spéciale de l'école à...»).

8. Envois systématiques-

En plus de l'envoi aux correspondants, n'oubliez pas d'envoyer régulièrement votre journal à la mairie (dépôt légal), à l'I.C.E.M. - journaux scolaires, B.P. 109, 06322 Cannes La Bocca Cedex, à votre I.D.E.N., au délégué départemental I.C.E.M. de votre département et au responsable des échanges de journaux si vous faites partie d'une équipe.

Retrouver le sens du contrat

le C.D 16 juin 1984

Depuis presque un an Techniques de Vie a été pris au niveau de l'animation par notre groupe départemental.

Suite aux décisions du C.A de mai 1984 dès le mois de septembre nous prendrons la revue d'un bout à l'autre (animation fabrication, routage, abonnements, etc...) afin de réduire les délais de parution et permettre une véritable circulation de l'information dans le mouvement; du moins nous l'espérons...

I.D.E.M 77



I) QUELQUES PRECISIONS

a) Techniques de Vie sera tiré au duplicateur à encre, il comportera quatre rubriques (appels/annonces, vie du mouvement, réflexions, débats) sur papier de couleurs différentes pour permettre un meilleur classement et faciliter les repérages.

b) abonnements à Techniques de Vie
prix inchangé: 60F00/an

Techniques de Vie est la revue interne de l'I.C.E.M/C.E.L, afin de pouvoir contrôler sa diffusion.

- les abonnements seront regroupés par chaque délégation départementale
- les responsables de commissions et chantiers pourront nous transmettre les abonnements individuels de leurs travailleurs qui ne sont pas reliés à un département.

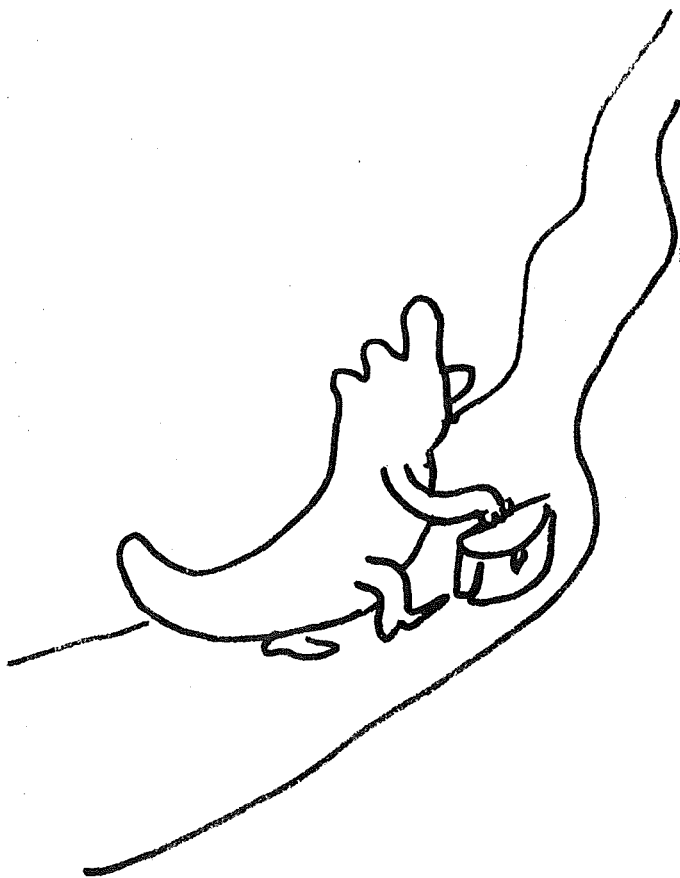
Précision

Nous ne pouvons plus nous permettre de servir un nombre important de T.D.V en service gratuit comme par le passé, rigueur obligée.

Donc nous invitons les délégations départementales, les commissions et chantiers de travail, et les membres du C.A de l'I.C.E.M à s'abonner (voir coupon ci-joint)

Rappel

s'abonner à Techniques de Vie implique d'être abonné à l'EDUCATEUR



II) REGLES A RESPECTER POUR NOUS FACILITER

LE TRAVAIL merci d'avance:

a) Les textes pour Techniques de Vie devront nous parvenir écrits de façon lisible ou mieux tapés à la machine sur feuille blanche recto seulement.

Pour Techniques de Vie il est prévu 150 pages par an, ne disposant pas de moyen de réduction sur place nous vous demandons d'y penser, et de raccourcir vos textes, ils n'en seront que plus lisibles, nous n'accepterons aucun texte de plus de 10 000 signes.

b) abonnements:

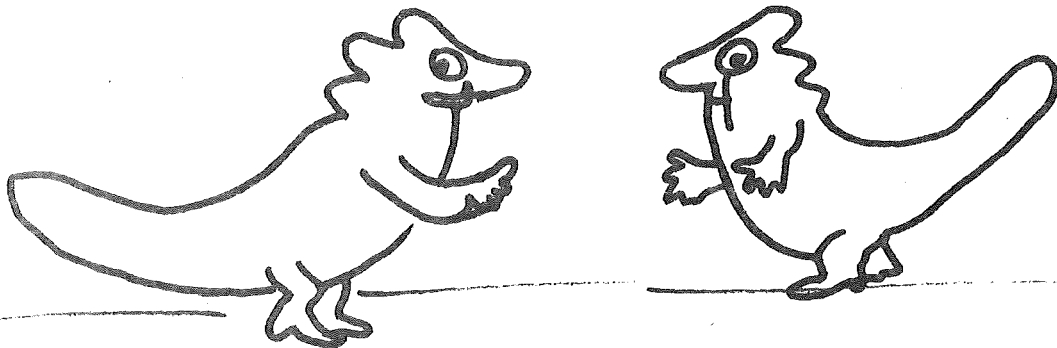
Nous demandons à ce que les abonnements regroupés dans les groupes départementaux nous arrivent le plus rapidement possible (fin septembre) voir feuille d'abonnements groupés ci-jointe, de même pour les abonnements individuels membre du C.A, commissions, etc.. afin de couvrir les frais engagés (papier, routage) des premiers numéros et d'établir le plus rapidement possible le nouveau listing des abonnés à T.D.V pour 1984-1985.

III) A CONSERVER ET RETENIR

Deux seules adresses pour Techniques de Vie.

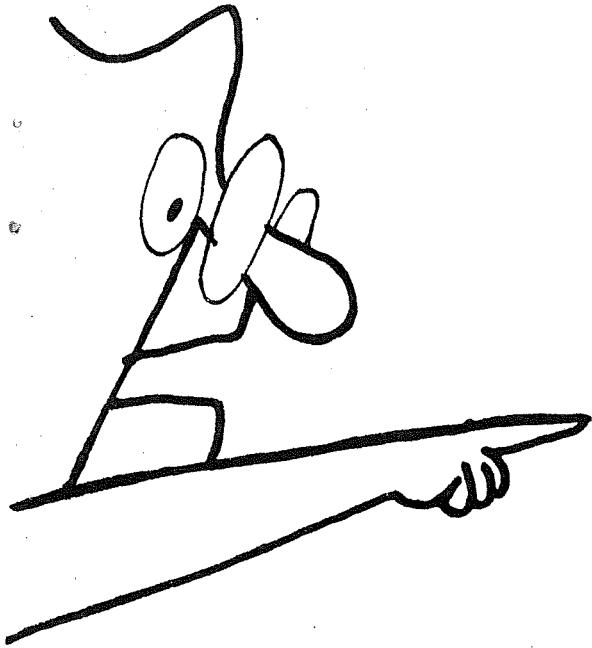
Textes: Philippe SASSATELLI
rue de Champgris ST MARTIN DES CHAMPS
77320 LA FERTE GAUCHER

Abonnements groupés:
Marie GUILLET 4 rue des Lilas
44470 CARQUEFOU



Education de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre de la régionalisation.

A. CONNAISSANCE ET SERVICE DU MILIEU DANS LE CADRE DES PROGRAMMES SCOLAIRES:



Il s'agit d'une longue tradition pédagogique, incluant les notions de psycho physiologie du milieu, de milieu médiateur, milieu références (voir l'Emile, Pestalozzi, Dewey, Decroly, Freinet... Programmes belges de 1936 et 1958, les classes promenades de la réforme Jean Zay, les classes nouvelles du premier cycle organisé autour d'une étude du milieu hebdomadaire, les classes pilotes, les dix pour cent P.A.E. - les classes de plein air, vertes, de mer, de neige...)

Il faut également se reporter aux instructions et objectifs des programmes d'histoire-géographie-économie, aux nouveaux programmes 1977-1980, à la charte culturelle, aux stages d'étude des patrimoines locaux, etc...

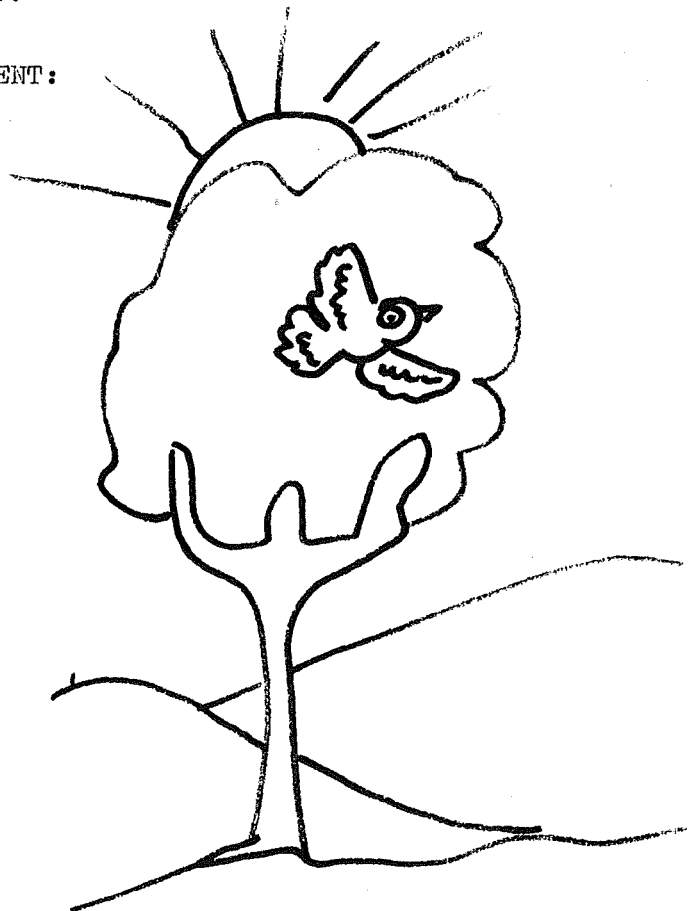
B. ASPECTS DE LA RELATION EDUCATION-ENVIRONNEMENT:

1) L'environnement: en Bretagne, il existe un sentiment d'agression contre le patrimoine naturel, culturel: talus, arbres, plages, langue, toponymie, monuments, maisons paysannes, bourgs, villes. L'environnement est bouleversé.

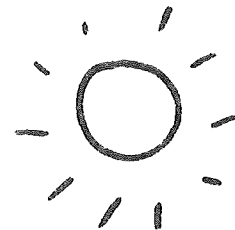
a- comparer: hier et aujourd'hui l'enfant à la campagne et à la ville (exemples); souligner les univers variés du travail, les générations séparées, les classes d'âge en opposition, l'ambiance imposée par les médias.

b- assurer les prises en compte:

- du patrimoine naturel,
- du patrimoine culturel, à l'échelle du quartier (raisons d'attachement et conceptions urbanistiques), de la ville-musée, du "pays".
- du patrimoine social et complexité - toujours à compléter
- du patrimoine économique: branches d'activité et d'emploi



- c) prendre en considération pour l'enfant et le pré-adolescent l'ère ludique, l'habitat, les espaces verts, loisirs, etc... Le respect de la nature et des monuments ne sont pas innés. Obtenir des acquis au départ de l'inné.



2) L'éducation: les buts:

- valoriser l'autonomie de l'individu et donner des habitudes de participation
- ouvrir à la complexité du monde et maintenir la personnalité régionale, l'identité
- dominer un monde technique qui conduit à être spectateur passif, noyé par un flot d'informations où le spectaculaire l'emporte sur l'important. On aboutit à un citoyen révolté et manipulé plutôt que responsable. Dans les trois sociétés auxquelles participe l'enfant: la famille, l'école les associations, il faut le conduire à une "pratique" de l'environnement social, économique, culturel, naturel.



D E S P R O P O S I T I O N S

A. DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR UNE EDUCATION D'OUVERTURE
A L'ENVIRONNEMENT, COHERENTE, ET REALISTE

I) Education cohérente:

Les programmes des collèges, 6ème, 3ème, feraient de l'histoire-géographie-éducation civique, un tout fondé sur le milieu (le quart de l'horaire).

- Chaque année de scolarité constituerait un ensemble cohérent, avec des idées directrices, coordinatrices, fixées.
- avec un emboîtement des années entre elles et d'abord un bon passage CM2/6è et mise en selle, toujours à l'école élémentaire. S'efforcer d'effacer le fossé CM2/6è, fauteur de chutes.
 - recherche d'une cohérence des objectifs et des pratiques entre les différents milieux éducatifs de l'enfant: famille, écoles, associations, par utilisation de supports pédagogiques communs.

2) Réalisme pédagogique:

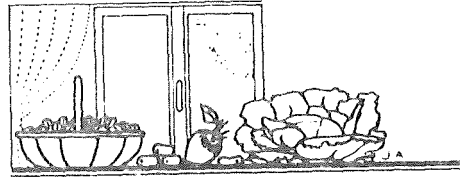
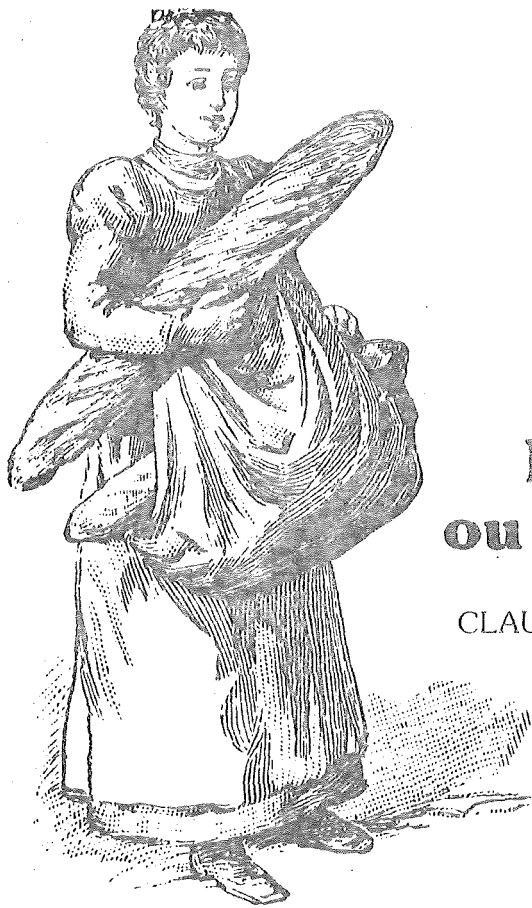
- Tenir le plus grand compte de l'âge de l'enfant adolescent (savoir et savoir-faire doivent intervenir au meilleur moment)
- Avoir le sens du possible à l'intérieur d'un temps mesuré. Notion d'inter-disciplinarité.
- Mettre les moyens pédagogiques à la disposition des maîtres, des parents, des associations (formation des maîtres)
- Partir de toutes les réalités de l'environnement, barrage des filtres, grilles, écrans, partis-pris, conformismes.

3) Problème de l'édition:

- a) Editions scolaires régionales en France (ailleurs; Munich-Hambourg, Francfort, Cologne, Edimbourg, Belfast, Manchester, Milan, Florence, Centres de pensée et d'éditions)
- b) Souhait pour les écoles et collèges de livrets de district avec atlas départementaux, manuel régional, qui se suivent, se complètent, se soutiennent. Faciliter la réalisation par les élèves d'études courtes, d'enquêtes conduisant à la découverte active de l'environnement. Guides méthodologiques dans un esprit d'aménagement du territoire, les concepts économiques principaux prévus par les nouveaux programmes sont intégrés.
- c) Le lien avec le journal. L'environnement est directement dépendant d'un monde planétaire perçu par les journaux et l'écran de télévision: information en confettis à organiser, hiérarchiser, expliquer, insérer dans des cadres de pensée cohérents et permanents.

PIERRE YVIN





du jardin à la table

Pain au levain ou pain à la levure ?

CLAUDE AUBERT

*Des arguments
scientifiques en faveur
du pain au levain,
et des conseils pratiques pour
savoir le reconnaître.*

Le panonceau « pain au levain » apparaît de plus en plus souvent à la vitrine des boulangeries. Quel est donc l'intérêt de ce pain, et comment peut-on savoir si un pain est réellement au levain ?

Levain, levure et fermentation du pain

Le pain est un mélange de farine, d'eau et de sel, fermenté et cuit. Fermenté, c'est-à-dire transformé par des micro-organismes qui font lever la pâte et donnent au pain son aspect et sa saveur caractéristiques.

La plupart des fermentations sont provoquées par des bactéries ou des levures (champignons microscopiques unicellulaires) :

— **les bactéries**, qui se multiplient lors des fermentations, transforment les sucres (amidon ou sucres simples) principalement en acide lactique. Ce sont elles qui interviennent dans les fermentations dites lactiques, comme celles qui transforment le chou en choucroute ou le lait en yaourt ;

— **les levures** transforment les sucres principalement en alcool et en gaz carbonique. C'est grâce à elles que l'orge germé (malt) devient de la bière et le jus de raisin du vin.

Le pain à la levure est fait en ajoutant au mélange de farine, d'eau et de sel, une petite quantité de levure de boulanger, qui est une culture pure de *Saccharomyces cerevisiae*, la levure qui se multiplie lors de la fabrication de la bière (d'où son nom de « levure de bière »). La levure se multiplie très rapidement et inhibe en grande partie le développement des bactéries lactiques. La fermentation est donc principalement de type alcoolique, et non lactique comme le pain au levain. L'acidification de la pâte est faible, la levée est rapide et plus importante que dans le pain au levain, car le dégagement de gaz carbonique est plus abondant.

Le problème de l'acide phytique

Une des objections fréquemment faites à un mode d'alimentation faisant une large part aux céréales complètes (et aux légumineuses) est la présence de l'acide phytique. Cet acide, particulièrement abondant dans les « enveloppes » des graines (son des céréales, peau des légumineuses), se combine dans l'organisme au calcium pour donner du phytate de calcium insoluble qui est éliminé. Les gros consommateurs de céréales complètes et de légumineuses risqueraient donc — encore que ce soit controversé — une décalcification.

Le devenir de l'acide phytique dans le pain a été bien étudié. Dans le pain au levain, avec une fermentation lente partiellement lactique, la quasi-totalité de cet acide est détruite. Par contre, dans la panification à la levure de boulanger, avec une fermentation rapide à dominante alcoolique, l'acide phytique n'est que très peu détruit. La phytase (enzyme nécessaire pour décomposer l'acide phytique), présente dans le blé, ne peut en effet agir que si le pH est suffisamment bas (1) et le temps de fermentation assez long (voir graphiques).

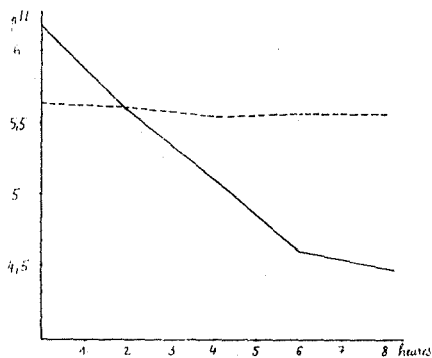
Le pain au levain présente de nombreux autres avantages par rapport au pain à la levure :

- il est beaucoup plus savoureux ;
- il rassit moins vite : un pain au levain reste excellent au bout d'une semaine, ou davantage.

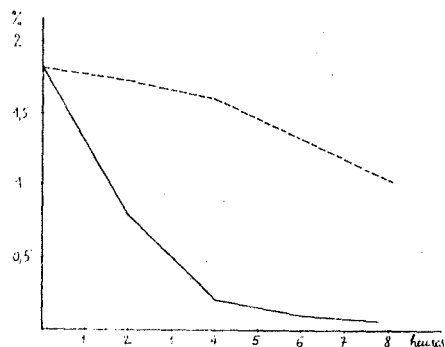
Dans la fermentation du pain, les bactéries et les levures interviennent ensemble, mais de manière très différente selon que le pain est au levain ou à la levure.

Le pain au levain est fait à partir d'un

(1) C'est-à-dire si le milieu est suffisamment acide.



Evolution du pH de la pâte à pain au cours de la fermentation. En pointillés : fermentation avec levure de boulangerie (10 g/kg de farine). En trait continu : fermentation avec levain spontané (10 % de levain).



Evolution de la teneur en phytine de la pâte à pain au cours de la fermentation. Légende : comme ci-dessus.

(Source : Nature et Progrès).

levain spontané obtenu ainsi : on mélange de la farine et de l'eau, on met dans un endroit tiède et on laisse faire la nature, ou plutôt les microorganismes qui se trouvent dans la farine.

Parmi les nombreuses espèces d'infiniment petits qui se développent, deux groupes prennent rapidement le dessus : les bactéries lactiques et les levures. La fermentation est donc à la fois lactique et alcoolique. Les bactéries acidifient progressivement la pâte, tandis que les levures produisent de petites quantités d'alcool et de gaz carbonique ; ce sont les innombrables petites bulles de gaz carbonique emprisonnées dans la pâte qui la font lever. Quant au peu d'alcool formé, il disparaît lors de la cuisson.

Comment reconnaître un vrai pain au levain ?

Légalement, l'appellation « pain au levain » est réservée aux pains faits à partir d'un levain spontané, sans aucune adjonction de levure. Dans la pratique, une très faible adjonction de levure (0,2 %) est tolérée. Certains boulangers font du pain au « levain-levure ». Ils ajoutent à la pâte un levain obtenu par ensemencement avec de la levure de bière. Ce pain se rapproche davantage du pain à la levure que du pain au levain.

Un pain à la levure et un pain au levain se distinguent facilement. Mais il est parfois difficile de savoir s'il n'y a pas eu une petite adjonction de levure. Le critère le plus sûr est le pH (acidité). Le tableau de la page suivante donne le pH de différents types de pain.

Voici quelques autres caractéristiques permettant de reconnaître un pain au levain :

— **densité** : le pain au levain a une densité d'environ 0,24 (elle peut exceptionnellement descendre jusqu'à 0,20) ; la densité du pain à la levure est plus faible. Pour mesurer la densité, on peut opérer comme suit : remplir d'eau à ras bord un

Type de pain	pH (2)
Pain à la levure (adjonction directe de levure de boulanger à la pâte)	6,1 à 6,3
Pain au levain-levure (utilisation d'un levain obtenu par ensemencement de levure de boulanger)	5,4 à 5,6
Pain au levain enrichi de levure (utilisation d'un levain spontané avec addition d'une petite quantité de levure de boulanger)	4,5 à 4,7
Pain au levain (levain spontané sans aucune adjonction de levure)	envir. 4,2

réceptif assez grand pour pouvoir y plonger le pain entier; le réceptif doit être plein de telle sorte que le fait d'y tremper le bout du doigt le fasse déborder. Mettre ce réceptif dans un autre plus grand pour recueillir l'eau. Peser le pain, puis le plonger entièrement dans l'eau pendant une fraction de seconde et le retirer immédiatement (il ne faut surtout pas qu'il ait le temps de s'imprégner d'eau). Mesurer le volume d'eau recueilli dans le réceptif extérieur; ce volume représente le volume du pain. Pour obtenir la densité, diviser le poids du pain par ce volume;

- **aspect de la croûte:** la croûte du pain au levain est plus terne et plus épaisse que celle du pain à la levure; lorsque le pain est cuit sans vapeur d'eau, la croûte est souvent grise;

- **aspect de la mie:** la mie du pain au levain est plus compacte, avec des alvéoles plus petits;

- **saveur:** le pain au levain a une saveur légèrement acide et un goût caractéristique;

- **le test de la soupe à l'oignon:** ce test est proposé par R. Calvel, professeur honoraire à l'École nationale supérieure de meunerie. Faire une soupe à l'oignon, que l'on partage entre deux soupières: l'une avec des tranches de pain à la levure, l'autre avec des tranches de pain au levain. Les premières gonfleront jusqu'à se désagréger, jusqu'à se déliter; les secondes tremperont tout en restant intactes, conserveront leur saveur et seront beaucoup plus appétissantes (3). Ajoutons que, même si la soupe n'est pas à l'oignon, le test marche quand même! □

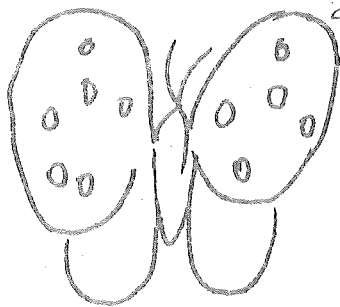
(3) Extrait de «Fermentation et panification au levain naturel», par R. Calvel. *Le boulanger-pâtisier*, nos 5, 6, 7, 8 et 10, 1980.

(2) On peut mesurer le pH à l'aide de «papier pH», que l'on peut se procurer chez les commerçants vendant du matériel pour laboratoire. Pour effectuer la mesure, émietter 20 g de pain dans 80 g d'eau, mélanger, tremper le papier pH et comparer sa couleur à la gamme colorimétrique fournie avec le papier.

Les Quatres Saisons du Jardinage

6 rue Saulnier 75009 PARIS

Prix du numéro (23 F. en 1985), abonnement (1985: 120 F./1 an, 225 F./2 ans)



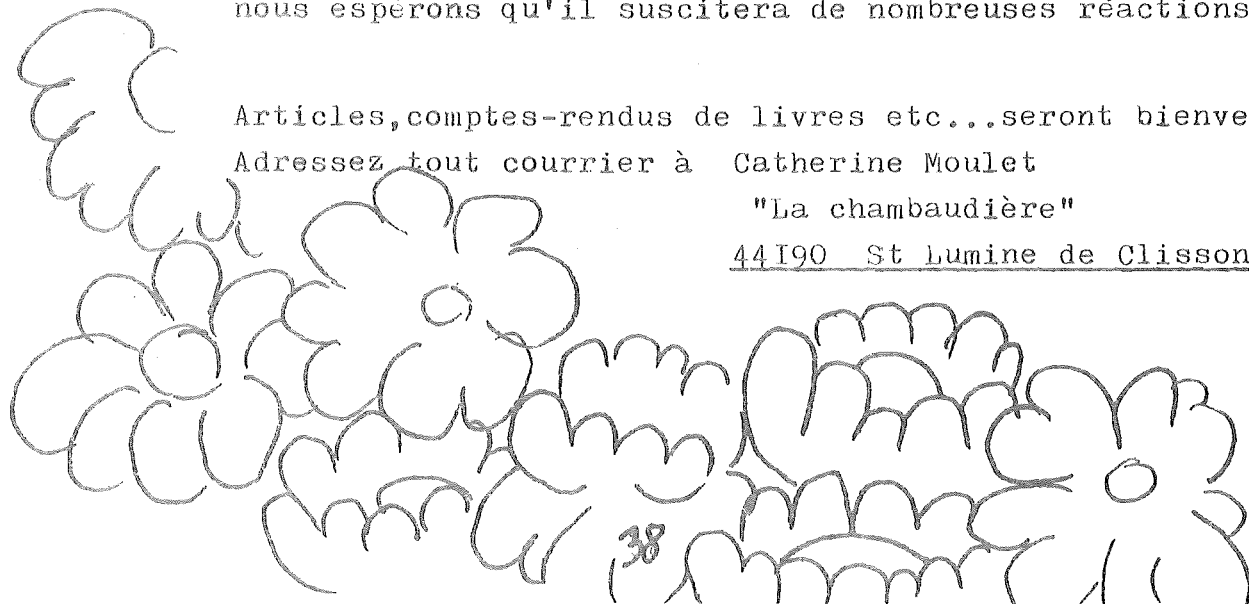
Avec cet article, nous inaugurons la rubrique SANTE, nous espérons qu'il suscitera de nombreuses réactions.

Articles, comptes-rendus de livres etc...seront bienvenus.

Adressez tout courrier à Catherine Moulet

"La chambaudière"

44190 St Lumine de Clisson



L'ORDINATEUR

POUR FAIRE QUOI ?

Dans le compte rendu du groupe « Informatique » au stage 83 à l'E.N. de Périgueux, je lis : « Cette pratique — l'informatique — n'apporte encore aucun avantage par rapport au matériel individualisé de l'I.C.E.M. (fichiers autocorrectifs) ».

Si le ENCORE signifie « faute d'avoir à notre disposition un grand nombre de didacticiels (ou programmes) adaptés », je pourrais être à peu près d'accord. Dans le cas contraire, je voudrais insister sur quelques points.

D'abord, l'ordinateur ne fera pas tout et ne remplacera pas les autres outils, ceux de la C.E.L. comme les autres. Certaines activités n'ont d'intérêt que si elles sont orales, d'autres que si elles sont écrites... et d'autres que si elles sont informatisées. Il serait ridicule de mettre sur ordinateur ce qui se contente fort bien de la feuille de papier.

L'ordinateur sera (c'est mon avis et vous êtes libres de ne pas penser pareil) un outil fort intéressant à condition de ne pas vouloir mettre... le Bled sur disquette. Et pourtant ça se fera, j'en suis persuadé !

Il va falloir créer des logiciels qui permettent de faire des choses que l'on ne pourrait pas faire sans ordinateur. C'est peut-être plus facile à dire qu'à faire, j'en conviens, mais je pourrai cependant vous montrer un programme de Jean-Paul BLANC sur la lecture rapide de dominos qui illustre la chose.

Donc, quels sont les atouts de l'ordinateur ?

1. LA POSSIBILITÉ DE RENVOIS AUTOMATIQUES, en fonction des réactions (réussites ou échecs) de l'utilisateur. Par exemple, ça serait chouette qu'au cours d'un travail l'élève soit aiguillé automatiquement vers un sous-programme chaque fois qu'il rencontre une difficulté qu'il n'arrive pas à surmonter, sous-programme destiné justement à surmonter ce problème avant de revenir au cours « normal » du travail. De même, si le travail en question est trop simple pour un enfant, l'ordinateur peut prendre en compte ce fait et sauter plus loin, à des exercices plus adaptés à ses possibilités.

2. LA DIFFICULTÉ EST MODULABLE : Il est en particulier très possible de jouer sur le temps dont dispose l'exécutant dans la réalisation de son travail. Mais on peut aussi jouer sur la difficulté croissante de l'exercice.

Si l'on prend une fiche de math du fichier C.E.L. (c'est un mauvais exemple, mais c'est le premier qui me passe par la tête) de quel ordre sont les difficultés :

- Compréhension de l'énoncé.
- Choix de la démarche.
- Opérations sur les nombres.

a) **Compréhension :** si l'enfant ne comprend pas, que fait-il ? Ou bien il fait n'importe quoi, ou bien il demande à quelqu'un, maître ou camarade, ou bien il repose la fiche. L'ordinateur peut « comprendre » que ce n'est pas compris » et proposer une autre explication ou proposer autre chose.

b) **Choix de la démarche :** on peut en programmer plusieurs, à l'utilisateur de choisir celle qu'il préfère. Pour cela voir le programme de Jean-Claude POMÈS sur le calcul de la moyenne de deux nombres.

c) **Opérations sur les nombres :** l'enfant peut choisir ses difficultés en fonction de ses possibilités, voir mon programme sur les techniques opératoires de l'addition. Bien sûr, quand je dis l'ordinateur peut... c'est qu'il a été programmé pour, et encore une fois ce n'est pas le plus facile.

3) L'AUTOCORRECTION EST IMMÉDIATE : Plus besoin d'aller chercher ailleurs la correction : c'est immédiat et, selon les résultats, il peut y avoir un renvoi automatique (voir § 1).

J'ajouterai que l'autocorrection est honnête. Pas moyen de truffer, mais je dis ça pour la petite histoire, car nos élèves ne font pas ça, eux... !

4) LE TRAVAIL EST RAPIDE : Rien à recopier, pas de phrases à écrire, pas de présentation à soigner... L'ordinateur pose la question, on entre la réponse immédiatement, c'est tout. Et, à volonté si on dispose d'une imprimante, on garde ou non des traces du travail.

5) EFFICACITÉ : Si dans un même temps et sans effort supplémentaire, on peut faire dix exercices au lieu de deux par écrit, l'efficacité ne peut qu'y gagner.

C'est donc à partir de ces caractères propres à l'ordinateur (et il y en a certainement d'autres) qu'il faut raisonner et voir ce que l'on peut en tirer. Encore une fois, l'ordinateur n'est pas la panacée. En particulier il faudra se méfier de ces rapports un peu suspects que l'on peut avoir avec une machine et ne pas oublier la chaleur des contacts humains, indispensables au développement harmonieux de tout individu.

Je n'ai abordé là que l'utilisation de l'ordinateur sous son aspect « machine à enseigner ». Il ne faut pas oublier, surtout dans le mouvement École Moderne, son utilisation favorisant la créativité. Mais là, je n'ai pas encore une expérience assez longue pour en parler. Je pense cependant qu'il faut se méfier des idées toutes faites que semblent avoir beaucoup de gens à propos du LOGO. Il ne faudrait pas penser qu'il s'agit d'un langage sans difficulté. Il est effectivement assez facile d'utiliser la tortue, mais LOGO ce n'est pas que cela. C'est aussi un langage complet et performant, qui n'est pas « enfantin ».

Tout langage informatique nécessite une certaine rigueur. Les enfants pourront programmer en LOGO, mais pourquoi pas aussi en BASIC, ou en LSE ou...

Voilà, c'est ce que je pense et ça n'engage que moi. Il ne reste plus qu'à faire les programmes. Il suffit de s'y mettre. Y'A KA !!!

Robert BESSE
Saint Pierre de Côte
le 16 septembre 1983



- GROUPE MATERNELLE Réunion le 3 Octobre prochain à 9h30 dans la classe de Martine Lelan, école publique maternelle de Beautour
CONTACTS: tél.03.03.46

CORRESPONDANTS

- CE1 à CARQUEFOU (26 enfants) Catherine FONTAINE , 9 rue St Pierre Nantes. tél.35.45.51
- 20 CE1 et 8 CE2 à CHATEAU-THEBAUD. Ghislaine MARCETEAU -06.53.10 si possible pas loin de la mer...

- ECHANGE D'ALBUMS, DE BANDES DESSINEES EN G.S, C.P, C.E.*

Qui est intéressé????

Je propose de former un circuit d'échanges d'écrits produits par les enfants, sous forme d'"enveloppe tournante" d'une classe à l'autre.

Catherine MOULET tél.26.26.62 (domicile) ou 06.53.10 (école)

● Les prochaines Journées d'étude se dérouleront à Béziers les 2, 3, 4 avril 85.

● Le CONGRES aura lieu à LYON les 26, 27, 28 et 29 Août prochains



Cette RUBRIQUE ANNONCE est ouverte à tous...

PAR COURRIER, PAR TELEPHONE OU TELEX, n'hésitez pas!!!

Un ou une secrétaire de l'IDEM 44 répondra à tous vos problèmes d'ordre:

- . correspondants pour sa classe
- . conseils de santé
 - . de beauté
 - . différents avec monsieur l'inspecteur
 - . et la méthode globale en lecture?
 - . la plomberie dans la vie
 - . que faire contre les pellicules ?
 - . les pieds plats ?
- . la morosité de l'existence ?

PLAISANTINS S'ABSTENIR- MERCI

Réponse sérieuse et discrétion assurées.

LIVRES et REVUES

CRITIQUES DE LIVRES

Pratiques d'éveil en Histoire et Géographie à l'école primaire
par Francine BEST, François CULLIER, Anne LEROUX (Guide-Formation-Armand Colin/Bourrelie)

Si vous avez ragé en entendant les âneries récemment proférées sur l'histoire et sur le bon temps où les élèves savaient quelque chose, si vous vous êtes inquiétés

de la régression pédagogique des instructions de Cours Moyen en 1980, alors prenez ce livre, il commencera par vous soulager. En montrant notamment que si les promesses des activités d'éveil ont été si mal tenues, la faute n'en revient pas à une erreur de stratégie éducative mais par défaut d'application, notamment par l'insuffisance de formation véritable et par le manque de réflexion personnelle de beaucoup d'enseignants dès qu'ils n'ont plus la contrainte des programmes ou la béquille des manuels.

Ensuite les auteurs montrent ce qu'il est

possible de faire en aidant les enfants à dépasser le papillonnement superficiel face à leur milieu. En moins de 150 pages, ce petit guide aide réellement à y voir plus clair dans les objectifs et les moyens. Les annexes bibliographiques à elles seules justifiaient le détour car elles réunissent les références les plus utiles, si l'on veut en savoir plus sur l'état actuel de l'Histoire et la Géographie.

Un petit guide à lire et à garder sous la main.

Michel BARRÉ

Un livre qui fera date : **HISTOIRE PARTOUT, GÉOGRAPHIE TOUT LE TEMPS**

par la commission Histoire-Géo de l'I.C.E.M.,

Parution mi-juin,
Éditions SYROS

Vente en librairie. Prix public : 72 F.

Commandes à : C.E.L. - B.P. 109 - 06322 Cannes la Bocca Cedex, à partir de la rentrée 84/85.

et à : Françoise SERFASS - Menein - Route de Pomarès - 40380 Montfort Chalosse.

Conditions spéciales à partir de 10 exemplaires.

ATTENTION

Ce livre n'est pas un livre d'Histoire ni de Géographie. Ce n'est pas non plus un recueil de recettes de cuisine pédagogique. C'est encore moins une dissertation sur le sens de l'Histoire ou sur le sens dans lequel tourne le monde aujourd'hui.

Enfin, il ne faudrait pas s'attendre à ce que ce soit une contribution supplémentaire au débat que seuls les spécialistes — universitaires, inspecteurs, chargés de mission dûment mandatés — sont autorisés à mener sur la question de la situation préoccupante de l'enseignement de l'Histoire (et de la Géographie) en France, en ce début des années 80. Beaucoup plus modestement, ce livre est un va-et-vient entre nos réalisations concrètes d'enseignants, nos tentatives imparfaites, parfois contradictoires, et les réflexions, les propositions qu'elles alimentent, entre nos réussites fragiles, très souvent encore inachevées et isolées, mais toujours bien réelles, et les légitimes espoirs qu'elles entretiennent chez nous. Il est une première tentative de mise en forme à la fois très terre-à-terre et très ambitieuse d'une démarche en cours de

construction, dans une confrontation constamment réactivée entre une pratique quotidienne et tâtonnante, qui s'enracine dans une réalité terriblement résistante, et les objectifs que nous assignons de plus en plus clairement à l'apprentissage de l'histoire et de la géographie dans la formation des jeunes.

Le moment est venu où cette démarche commence à prendre confiance en elle-même, où elle ose s'énoncer. Conscients des imperfections, des lacunes, du chemin qui sépare encore nos objectifs profonds de ce qui réussit parfois à se vivre dans nos classes, nous pensons détenir une part de vérité.

Et nous avons envie de la soumettre à tous ceux qui cherchent comme nous, mais de la livrer dans sa gangue, comme un outil mal dégrossi, avec les hésitations, les interrogations qui ont ponctué son élaboration, mais aussi avec les certitudes et tout l'avenir dont il est porteur.

Personne ne nous a commandé ce livre. Mais nous croyons avoir le droit de l'écrire pour plusieurs raisons.

BULLETIN D'ABONNEMENT

"CHANTIERS 44"

chantiers
44

à retourner pour le 10 octobre au plus tard ... à Pierre Tascon 125, route
des Freschers 44600 StNazaire

TRESORERIE

Je soussigné(e):

Etablissement public de :

tél.

Niveau de classe :

Domicile :

tél.

désire + recevoir "Chantiers 44" (5 n° par an) 90 F
+ adhérer au groupe départemental 70 F

(l'adhésion permet d'assurer le fonctionnement
des groupes de travail)

+ soutenir la C.E.L, coopérative chargée
de fabriquer les outils et diffuser l'information
produits et souhaités par les travailleurs de l'ICEM.. 50 F

TOTAL ...

SECRETARIAT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

tél. :

Abonnement "chantiers 44"

Adhésion groupe départemental

Action CEL

Activité professionnelle:

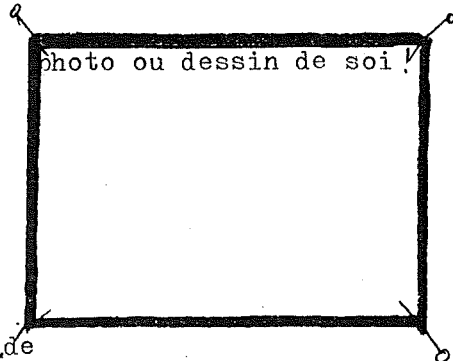
Lieu :

tél.

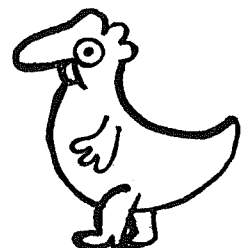
Ci-joint chèque de _____ libellé à l'ordre de
IDEM 44, CBP 448 OOE NANTES

DATE;

Signature :



renvoyez vite !







INFO-COOP

C.E.L. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX

N° 18 - sept. 1984

COOPERATIVE DE L'ENSEIGNEMENT LAÏC

SAUVE QUI VEUT !...

En cette rentrée scolaire 1984-1985, nous nous devons de faire le point auprès de tous les sociétaires de la C.E.L.

Les camarades présents lors des Journées d'Études de Bar-le-Duc puis de l'A.G. statutaire du 19 mai 1984 ont pu constater l'inquiétude de la Direction et du C.A. de la C.E.L. Mais peut-être était-il plus difficile pour eux, quel que soit l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'entreprise, de mesurer la gravité de la situation financière et économique.

Reprenons-en l'historique récent :

Fin mars 1984, les premiers résultats du bilan 1983 tombent : plus d'un million de francs (« lourds ») de perte. Dans cette somme entre pour près de 20 % un rappel U.R.S.S.A.F. pour le moins litigieux. Une chute supplémentaire de plus de 6 000 abonnements explique à 75 % le reste de cette perte.

Réaction quasi-immédiate de notre principal partenaire bancaire, la B.C.C.M. (Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles) : le niveau du découvert autorisé est réduit de 70 % par rapport à la période de pointe de l'année précédente, ce qui nous met brutalement en situation très délicate : cela eût été un miracle que les mauvais résultats constatés à la fin 1983 puissent avoir été comblés pendant les premiers mois de 1984. Le début de l'année civile est en effet une période creuse pour les encaissements, alors qu'au contraire, c'est le moment où les besoins en trésorerie sont particulièrement importants pour la préparation de la future rentrée scolaire (envoi de catalogues, reconstitution des stocks). Depuis quelque temps déjà, la direction de la C.E.L. s'était interrogée sur les causes de la baisse des ventes d'éditions non périodiques et des abonnements. Mais les moyens en temps dont elle dispose ne lui permettaient pas de mener à bien ses investigations avec la rigueur croissante qu'exige notamment le contexte économique.

Depuis plus d'un an et demi, des contacts avec la Région s'orientaient déjà vers la recherche d'une analyse suffisamment fiable notamment des conditions commerciales d'adéquation entre la clientèle potentielle de la C.E.L. et ses services ou produits.

La situation s'étant brusquement aggravée, nous nous sommes concertés avec nos partenaires privilégiés et nous sommes convenus de la nécessité de pousser plus loin toute étude susceptible d'aboutir à des solutions permettant de sauvegarder l'essentiel de nos acquis coopératifs. La pérennité de l'entreprise est à ce prix. Nous sommes conscients du fait que ces solutions, dont certaines seront peut-être draconiennes, ne pourront être mises en application que sous réserve de disposer de moyens suffisants.

Bien sûr, nous solliciterons au maximum les aides publiques mais, lorsqu'on fait une évaluation du possible en ce domaine, on ne peut que constater qu'il est maigre ! Les services publics donnent actuellement la priorité à l'innovation industrielle de pointe : une priorité qui ne semble pas pouvoir répondre aux problèmes actuels de la C.E.L.

Alors ? Eh bien, il nous faut une fois encore faire face à une situation difficile. Pour la part qui leur revient, les administrateurs et les responsables de l'entreprise s'y emploient. Mais sans l'appui résolu des sociétaires, leur pouvoir d'action est bien limité ! Personne ne peut remettre à demain sa contribution coopérative ; autrement dit : sauve qui veut !

Claude GAUTHIER

Trois propositions pour contribuer à la relance de la C.E.L.

- Chaque sociétaire persuade un sympathisant de la C.E.L. de devenir sociétaire ou souscrit pour lui-même une nouvelle part sociale de 50 F.
- Chaque sociétaire décide un adulte de son entourage à abonner un enfant à J Magazine.
- Chaque sociétaire convainc un groupe d'enseignants d'acheter pour leurs classes des éditions C.E.L. (B.T., fichiers...) pour une valeur minimum de 500 F.

... mais chacun peut inventer d'autres solutions !

Un contexte qui reste difficile

L'école changera-t-elle ?

Le changement de gouvernement de mai 1981 avait constitué pour tous un immense espoir : nous n'avions pas hésité à nous affirmer au service du changement de l'école. Quelques moyens, non négligeables, nous ont été accordés : collègues mis à disposition, possibilités de rencontres de production sur le temps scolaire. Mais la situation globale a peu évolué. Le ministère s'est trouvé confronté au problème école publique/école privée, les réformes ont été généreuses mais marginales et la réaction pédagogique s'amorce déjà.

Dans un tel contexte, le déclin de la vie associative se poursuit ; nous n'y échappons pas. La baisse importante du nombre d'abonnés à nos revues pédagogiques en est une preuve.

Des difficultés financières accrues

Les conditions économiques sont de plus en plus sévères. Le pouvoir d'achat des particuliers stagne ou diminue. Les enseignants achètent de moins en moins à titre personnel le matériel pédagogique dont ils ont besoin, passant plus que jamais le relai aux collectivités, établissements et mairies. Mais le budget de ces dernières va s'amenuisant. De plus, les délais de paiement s'accroissent considérablement, imposant aux fournisseurs (et tout particulièrement à la C.E.L.) d'être les banquiers de leurs clients.

Pour faire face à temps aux exigences de la rentrée scolaire, nous devons assurer un minimum d'informations (catalogues et dépliants) et constituer des stocks de plus en plus importants, ce qui suppose des moyens financiers en proportion.

La concurrence et ses moyens

La concurrence joue à plein. Les méthodes commerciales ont considérablement évolué. Le nombre de produits en compétition avec les nôtres augmente, comme on peut le constater notamment dans le domaine des collections documentaires. Les moyens publicitaires mis en œuvre par les grandes maisons d'édition sont énormes : l'enseignant est la cible de multiples envois individualisés, adaptés à son niveau d'action. Au cours des dernières années, la C.E.L. a notablement augmenté son budget publicitaire : en 1984, le nombre de catalogues et offres promotionnelles distribués soit par publi-postage soit par le canal militant atteint 300 000, ce qui constitue une charge difficile à supporter, tout en restant insuffisant par rapport aux autres. Dans une école ou un collège arrive un seul catalogue : il suffit que le directeur ou le documentaliste le garde « sous le coude » pour qu'aucun collègue n'en ait connaissance.

La cause majeure de nos difficultés : la chute du nombre des abonnements

Nous l'avons déjà signalé précédemment : le nombre d'abonnés à nos revues diminue inexorablement depuis plusieurs années. Après un coup d'arrêt consécutif à la création de *J Magazine* et à la campagne des 10 000 abonnements de 1980, la baisse a repris de façon inquiétante : à fin mai 1984 le déficit global calculé par rapport à mai 1981 dépassait 13 000 abonnements et avait comme incidence sur l'exploitation une perte de près d'un million de francs. Le lancement audacieux de quatre nouveautés est encore trop récent

pour que nous puissions dire si l'une ou l'autre d'entre elles nous permettra de réduire nos difficultés. Le manque de moyens a joué contre nous sur tous les fronts : difficultés de rédaction malgré l'engagement total d'une poignée de camarades, impossibilité dans laquelle nous nous sommes trouvés de concevoir toutes les brochures à temps, insuffisance des supports publicitaires.

Cette baisse des abonnements constitue un manque à gagner énorme que ne peuvent plus compenser les mesures prises par ailleurs : la marge bénéficiaire sur un abonnement est élevée, alors qu'elle est très faible sur un produit revendu en l'état (papier, gouache).

Les limites des recours financiers

Pour faire face à l'ensemble de ces facteurs défavorables, la C.E.L. a diversifié ses points d'appui :

- recours à ses sociétaires pour la création de la Caisse d'Économie Coopérative ;
- emprunt auprès de partenaires du C.C.O.M.C.E.N. (prêt C.A.S.D.E.N. cautionné par la C.A.M.I.F.) ;
- recours au découvert bancaire auprès de notre banque, la B.C.C.M., partenaire financier de la C.E.L. depuis longtemps. Cette dernière change aujourd'hui son attitude à notre égard : elle a décidé récemment de diminuer nos possibilités de découvert, imposant une limitation de notre crédit, crédit qui tenait compte jusqu'alors des variations saisonnières de nos besoins en trésorerie, très irréguliers d'une année sur l'autre.

Faire face à la crise

Cette mesure peut mettre en péril notre Coopérative dans les prochaines semaines ! Le C.A. de la C.E.L. a mis en place un « Cabinet de crise », comme cela lui a été suggéré par notre Conseiller de la Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (F.N.C.C.). Les camarades désignés pour constituer ce Cabinet sont au travail pour trouver des solutions. Ce sont : Claude GAUTHIER, président en fonction, Georges DELOBBE et Maurice MARTEAU, anciens présidents, Daniel LE BLAY, directeur, Robert POITRENAUD, ancien directeur.

Il serait d'autant plus dommage d'échouer maintenant qu'un calendrier vient d'être mis en place pour trouver des solutions, à court terme d'abord, à long terme ensuite. Les sociétaires qui ont exprimé leur avis à l'occasion de l'Assemblée Générale ont été entendus : on lira dans les prochains numéros d'Info-Coop la synthèse des réponses aux questions parues dans le n° 17 d'avril 84. Des critiques ont été émises quant au fonctionnement : des solutions immédiates sont recherchées et mises en œuvre. Aucun miracle n'est possible mais de sensibles améliorations devraient être perçues dès cette période de rentrée. A titre d'exemple, toutes les commandes parvenues à la C.E.L. avant le 30 juin ont été traitées, expédiées et facturées.

Dans les prochains mois, divers moyens seront engagés pour faire un diagnostic précis des difficultés de l'entreprise, pour étudier des solutions adaptées et viables. Les responsables élus de la Coopérative veilleront à respecter la volonté unanime des sociétaires : que soient préservés la spécificité de la Coopérative dans son objet essentiel, les intérêts de ses sociétaires et de son personnel.

Que peut chaque sociétaire ?

L'enjeu est d'importance : malgré les difficultés accumulées, notre potentiel coopératif reste considérable. Encore faut-il qu'il soit mobilisé à bon escient.

Premier objectif : réussir la rentrée scolaire

Certes les jeux sont en grande partie faits. Mais de nombreux clients ont encore oublié de retourner leur bulletin de réabonnement : on peut les convier à le faire dès que possible. On peut agir auprès des responsables financiers de son établissement ou de sa commune pour que les factures arrivées à destination soient réglées sans délais. De nombreux collègues découvrent des besoins de dernière heure au cours des premières semaines au contact avec leurs nouveaux élèves : les produits de la C.E.L. peuvent leur être proposés dans la mesure où ils répondent à leur attente.

Deuxième objectif : redresser la barre pour les abonnements

Nous l'avons dit par ailleurs. La cause principale de nos difficultés est l'érosion de la masse de nos abonnements. Il est pourtant facile, pour chacun de nous, de trouver dans son entourage un ou deux enfants dont les parents seraient prêts à souscrire un abonnement à *J Magazine*. Cette proposition d'action n'exclut bien sûr aucune autre : à titre d'exemple, êtes-vous bien sûr qu'il n'existe personne autour de vous pour apprécier la qualité de notre revue *Créations* au point de souscrire un abonnement ?

Troisième objectif : élargir notre audience

Chacun de nous rencontre des enseignants qui ignorent tout de nos productions. Nous dépassons rarement le cadre de l'école, alors que la qualité de nos produits est reconnue ailleurs. Un recensement systématique des lieux d'action possibles servira de base à des campagnes d'information et de promotion bien ciblées : les documents publicitaires existent, il suffit de s'organiser coopérativement pour aller les placer aux bons endroits.

Quatrième objectif : consolider notre assise coopérative

Nos actions reposent trop souvent sur un trop petit nombre : à titre d'exemple, la Caisse d'Économie Coopérative qui a réuni près de 1 200 000 F regroupe environ 130 sociétaires. A ce jour, nous sommes 7 000 ! Notre édifice sera d'autant plus stable que sa base sera plus large. De nombreux sympathisants, satisfaits de nos produits ou simplement solidaires de nos projets sont des sociétaires en puissance. Chaque sociétaire peut « doubler la mise » : une part sociale de 50 F est une somme bien modique à notre époque !

Cinquième objectif : se tenir mutuellement informés

Une nouvelle fois, notre Coopérative vit des heures intenses. Ses responsables s'engagent, dans la limite de leur temps disponible, à tenir les sociétaires au courant de l'évolution de la situation, mais ils souhaitent en retour des avis, si possible constructifs, qui leur permettent d'évaluer l'impact des décisions prises et de décider éventuellement de leur modification.

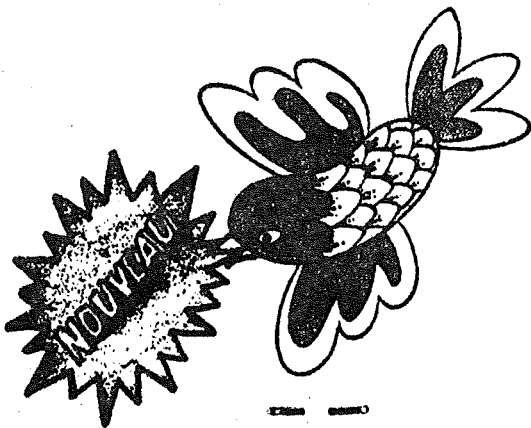
La partie est d'importance : alors « on se la réussit ? »

Pour le Cabinet de Crise,
Georges DELOBBE

Oui, mais elle s'achève... ^{même} qu'elle est achevée!
Alors, pensez à 1984-85, et préparez-la!

*Être client de la Coopérative de l'Enseignement Laïc, c'est...
participer à une grande œuvre coopérative au service de l'école.*

B.P. 109 — 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX
C.C.P. Marseille 1145-30 D - Tél. (93) 47.96.11



Fichier de lecture 02

(Ce fichier s'adresse aux « non-lisants » : niveau 0 point de départ des apprentissages).

LES BUTS DU FICHIER

- Mettre l'enfant en position de véritable lecture : il cherche un sens à ce qui est écrit.
- L'habituer à mémoriser des phrases, des expressions, des groupes de mots (en travaillant d'ailleurs presque uniquement sur la mémoire immédiate : la nécessité de retourner plusieurs fois la fiche obligeant à photographier, enregistrer mots ou groupes de mots).
- Amener l'enfant à améliorer sa stratégie de lecture : ne pas déchiffrer mot à mot, voire syllabe par syllabe, mais travailler sur :
 - hypothèse, vérification d'hypothèse,
 - prise d'indices (mots ou phrases de référencé),
 - recherche sélective,
 - analogie,
 - raisonnement par éliminations,

LA PRÉSENTATION DES FICHES

Toutes les fiches sont basées sur le principe du recto-verso, pour les raisons citées ci-dessus, un côté étant réservé à l'exercice proposé, l'autre fournissant une aide à la lecture, sous différentes formes.

Elles peuvent être utilisées individuellement ou par groupes.

L'ensemble de 48 fiches recto-verso sous pochette cristal : 49 F

Fichier de lecture A2

(utilisable dès le C.P. jusqu'au début du C.E.2)

CONCEPTION DU FICHIER

Il s'agit d'un fichier de lecture silencieuse ayant pour objectif de développer un certain nombre d'attitudes vis-à-vis d'un message écrit. Ce n'est pas un outil pour démarrer l'apprentissage proprement dit de la lecture. Il peut cependant à notre avis y contribuer largement en développant au cours même de l'apprentissage des attitudes qui aideront l'enfant dans sa démarche.

- Lecture silencieuse sans recours ni au déchiffrage, ni à l'oralisation.
- Mise en œuvre de divers types de lecture selon la nature du message écrit.

Un des buts essentiels est l'autonomie de l'enfant face à l'écrit.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE FICHES

1. Fiches destinées à développer la lecture par anticipation
2. Fiches destinées à affiner la perception visuelle
3. Fiches développant la lecture sélective

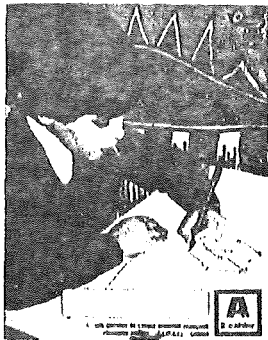
PRÉSENTATION DES FICHES ET UTILISATION

- Fiches de types 1 et 2 : recto, titre et dessin ; verso : découverte du sens d'un texte et test.
Une seule consigne : « lire ».
 - Fiches de type 3 : recto, titre, dessin et questions ; verso : textes ou informations.
- Toutes ces fiches peuvent être utilisées individuellement ou par petits groupes.

L'ensemble de 48 fiches recto-verso sous pochette cristal : 49 F

NOUVEAU

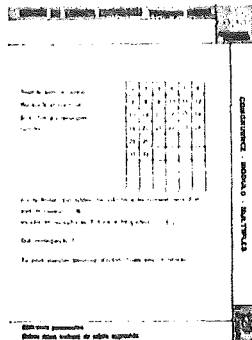
lecture



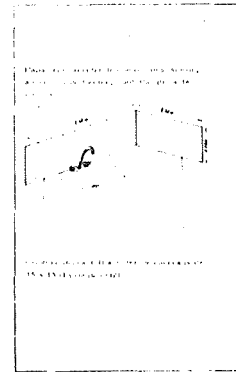
Cahiers de techniques opératoires
Prix : 6,50 F
l'un (par 10 : 5,60 F)



Atelier mathématique
A la conquête du système métrique
La série : 70 F
de 20 livrets



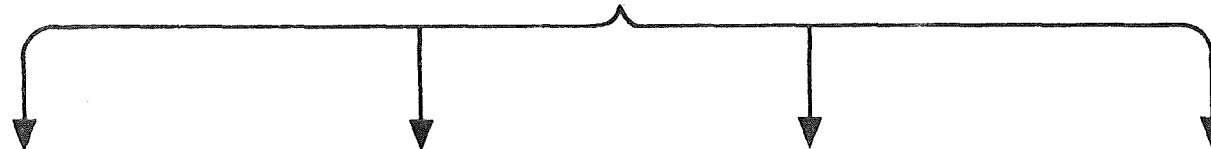
F.T.C.
Pour faire naître et développer l'esprit de recherche
100 fiches : 78 F



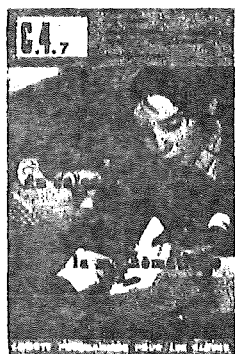
Fichier de problèmes
80 situations mathématiques
le fichier : 119 F



**Quel que soit le niveau de votre classe,
des outils de travail
individualisé ou coopératif
RÉPONDENT A VOS PRÉOCCUPATIONS
en MATHÉMATIQUE
et CRÉATION MANUELLE ET TECHNIQUE**



Livrets programmés
comportant 34
pages de travail
série de 10 livrets : 35 F



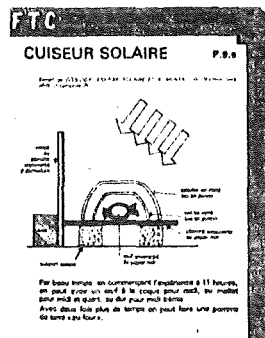
Fichiers autocorrectifs
d'opérations
boîte classeur
Add. Soustr. : 108 F
autres opér. : 82 F

I < 27 Test d'entraînement				80
7912	8212	3292		
2 8	2 7			
71212	8212	8212		
7 7	7 7			
4292	422	4212		
7 4	7 3	7 7		
14212	1402	14212		
27	26	26		
8204	3242	0 ou 16		
12 2	1 2	1 4		
12028	2122	0 ou 24		
	822			

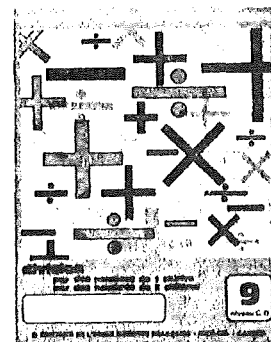
Si tu as 8 bonnes réponses, demande au maître le TEST 210
en 11 72

I < 28				71
8212	2122	1212	2122	
1212	7112	8212	2642	
12 4	2122	8212	7122	
12 2	2 4	2 2	1 4	
12 2	2122	1422	2122	

Création Manuelle
et Technique
2 séries de 48 fiches
non séparables : 90 F



Cahiers autocorrectifs
d'opérations
chaque cahier : 6,50 F
Par 10 : 5,60 F



S'adresser et envoyer les commandes à : C.E.L. - B.P. 109 - 06322 Cannes La Bocca Cedex
Pour de plus amples informations, demandez le catalogue outils à la même adresse.
Pour contact avec le secteur Icemath écrire à : Pierre Houzeau - 6 rue de la Courbe - 93000 Paris 13

**ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
FAITES DES ABONNÉS**

Tarif 84/85
et les nouveautés 84

**AUX PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE MODERNE FRANÇAISE
PÉDAGOGIE FREINET**



J magazine (pour les 5-8 ans)

Pour les enfants qui commencent à lire : lire pour le plaisir, lire pour s'amuser, lire pour savoir, lire pour faire (fabriquer, construire, cuisiner, jouer...).

32 pages sous couverture cartonnée, toutes en couleur.

10 numéros par an
(32 pages)

France : 90 F
Étranger : 116 F



BTJ (pour les 8-12 ans)

Une documentation qui répond aux intérêts des enfants de cet âge, sur les sujets qui les préoccupent ; des textes bien à leur portée et abondamment illustrés en couleur et en noir. Et une partie magazine pour stimuler l'expression et la curiosité.

15 numéros par an
(32 pages)

France : 134 F
Étranger : 173 FF



BT (C.M. et 1^{er} cycle)

Une documentation directement compréhensible par les jeunes lecteurs du fait de sa préparation et de sa mise au point.

15 numéros par an
(40 pages)

France : 154 F
Étranger : 192 F



Supplément SBT (même niveau)

Livré en supplément facultatif à B.T., il apporte des documents divers, des thèmes d'étude pour les disciplines d'éveil.

10 numéros par an
SBT (24 pages) + BT

France : 226 F
Étranger : 291 FF



PÉRISCOPE

Une collection d'albums documentaires, dans le prolongement de la « B.T. », mais permettant une vision plus large.

5 titres par an (48 pages)

France : 148 F
Étranger : 150 FF



BT2 (pour tous, étudiants, adultes...)

Une documentation qui fait le point sur les questions et les problèmes de notre temps.

12 numéros par an
(48 pages)

France : 128 F
Étranger : 159 FF

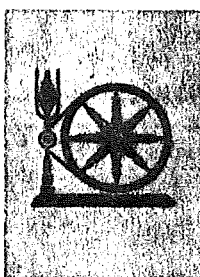


BT Son (audiovisuel - pour tous)

Chaque numéro comporte 12 diapos, 1 livret de travail et 1 cassette avec tops de synchronisation-vues.

4 numéros par an

France : 245 F
Étranger : 206 FF

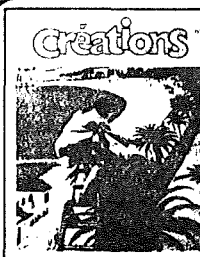


**DITS ET VÉCUS
POPULAIRES**

Des albums qui valorisent l'expression populaire par l'édition de productions spontanées ou élaborées témoignant aussi bien de la tradition orale que de l'actualité vécue.

6 titres par an (24 pages)

France : 63 F
Étranger : 62 FF



CRÉATIONS

(pour tous : enseignants, adolescents, adultes...)

Une revue ouverte à toutes les formes d'expression.

6 numéros par an
(32 pages)

France : 115 F
Étranger : 138 FF

Créations sonores 1 cassette

France : 34 F
Étranger : 30 FF



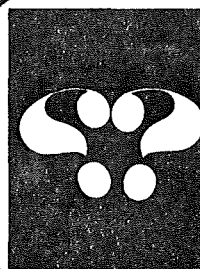
L'ÉDUCATEUR

(pour les enseignants 1^{er} et 2^e degré)

La revue pédagogique de l'I.C.E.M. se veut être un outil d'entraide pour l'évolution des pratiques pédagogiques, dans une perspective ouverte par C. Freinet.

15 numéros par an

France : 151 F
Étranger : 215 FF



POURQUOI-COMMENT ?

Un outil clair permettant de cerner rapidement les « Pourquoi » des démarches et les « Comment » des techniques utilisées en pédagogie Freinet.

5 titres par an (80 pages)

France : 140 F
Étranger : 135 FF

Adressez vos abonnements à :

P.E.M.F. - B.P. 109 - 06322 CANNES LA BOCCA CEDEX - C.C.P. Marseille 1145-30 D - Tél. : (93) 47.96.11

Pour de plus amples informations sur nos revues, demandez les tracts correspondants.

REDACTION: Catherine MOULET, 3 square Emile Blandin, 44400 REZE

ABONNEMENTS/ Pierre Tascon
125, route des Freschets
44600 St Nazaire

Imprimerie spéciale de l'IDEM 44

C.P.P.A.P. 56 211